RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

2019

Décret n° 2015-1827
du 30 décembre 2015

SICTOM Nord Allier - RD 779 «Prends-y Garde» - 03230 CHÉZY - Tél : 04 70 46 77 19 - www.sictomnordallier.fr

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DU SICTOM NORD ALLIER 5

I - COMPÉTENCES 6

II - TERRITOIRE DESSERVI 6

III - FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL 7

IV - ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRAITEMENT 8

a) Types de collectes 8

b) Déchets pris en charge par le service 9

c) Installations du SICTOM Nord Allier 9

CHAPITRE 2 : INDICATEURS TECHNIQUES 11

I - PRÉVENTION DES DÉCHETS 12

a) Indice de réduction par rapport à 2010 12

b) Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 12

c) Actions mises en œuvre 14

II - COMMUNICATION : DE LA RÉDUCTION AU TRI DES DÉCHETS 16

a) Circuits d'information 16

b) Outils et supports 17

III - ORGANISATION DE LA COLLECTE 18

a) Pré-collecte 18

b) Équipements de la collecte en Apport Volontaire 18

c) Collecte au porte-à-porte 20

d) Producteurs non ménagers 21

e) Fréquences de collecte 21

f) Déchèteries 21

g) Évolutions en matière de collecte 24

IV - COLLECTE DES DÉCHETS : BILAN 24

a) Ordures Ménagères 24

b) Collecte sélective 24

c) Déchets verts 24

d) Déchèteries 25

V - TRAITEMENT DES DÉCHETS : ORGANISATION 29

a) Nature des traitements 29

b) Localisation des installations de traitement 30

VI - TRAITEMENT DES DÉCHETS : BILAN 32
a) Capacités et tonnages traités 32
a.1. Taux global de valorisation 32
a.2. Indice de réduction des quantités de déchets mis en Installation de Stockage 32
a.3. Capacités des installations 32
a.4. Tonnages traités 32
b) Refus de tri et performances 33
c) Résidus de traitement 34
VII - IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET IMPACT SANITAIRE 34
a) Actions pour prévenir les risques et les effets dommageables sur la santé de l'Homme et sur l'Environnement 34
b) Mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité 35
VIII - EMPLOIS DANS LE SERVICE DÉCHETS 36
a) Différents corps de métiers 36
b) Accidents de travail 36

CHAPITRE 3 : INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS 37
I - MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS 38
a) Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets 38
b) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises 39
II - BUDGET, COÛT DU SERVICE ET FINANCEMENT 40
a) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service 40
b) Coût aidé du service public et modalités de financement 40
III - STRUCTURE DES COÛTS 41
a) Nature des charges 41
b) Nature des produits 42
IV - COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX DE DÉCHETS 43
a) Part relative des flux dans le coût du service public 43
b) Couverture des charges par les produits par flux 44
c) Coût des différents flux ramené à la tonne 45
d) Répartition des charges par flux et par étape technique 46
V - ÉVOLUTION DES COÛTS 47
a) Évolution des coûts tous flux confondus 47
b) Évolution des coûts par flux 48
c) Évolution des coûts par flux ramenés à la tonne 48

GLOSSAIRE 49

CHAPITRE 1
PRÉSENTATION DU SICTOM NORD ALLIER

I - Compétences
II - Territoire desservi
III - Fonctionnement institutionnel
IV - Organisation du service public de collecte et traitement

I - Compétences

Créé en 1976, le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Nord Allier est un syndicat mixte fermé qui exerce deux compétences :

- la collecte des déchets ménagers et assimilés
- leur valorisation et leur traitement

Site de Chézy

Ces compétences, détenues par les Communautés de Communes et d'Agglomération suite à la loi NOTRe, ont été transférées par ces dernières au SICTOM Nord Allier.

II - Territoire desservi

En 2019, le SICTOM Nord Allier est composé de :

- la Communauté d'Agglomération de Moulins (44 communes)
- la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire (17 communes)
- la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais (6 communes)
- la Communauté de Communes Sud-Nivernais (4 communes)
- la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne (1 commune)

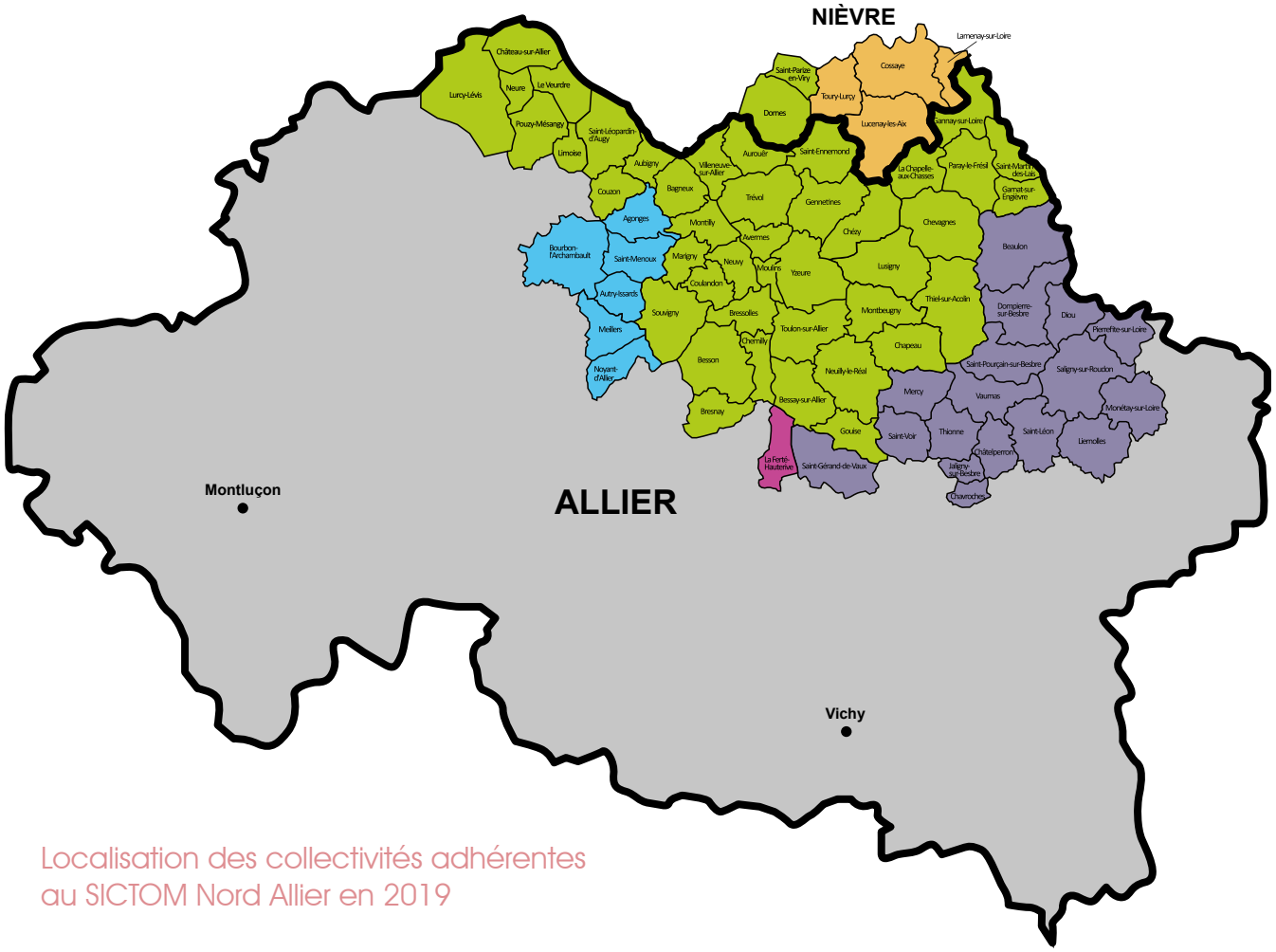

Localisation des collectivités adhérentes au SICTOM Nord Allier en 2019

Les 72 communes représentent 84 426 habitants (population simple compte, recensement de 2016).

III - Fonctionnement institutionnel

Le Conseil Syndical du SICTOM Nord Allier est composé de 144 délégués désignés par les Conseils Communautaires de la Communauté d'Agglomération et des Communautés de Communes adhérentes.

Le Conseil Syndical est l'instance au sein de laquelle sont prises toutes les décisions concernant le SICTOM Nord Allier. Ainsi, il :

- définit la politique du syndicat
- vote le budget
- décide des travaux à mettre en œuvre
- se prononce sur les demandes d'adhésion ou de retrait des communes.

Le Conseil Syndical délègue une partie de ses pouvoirs au Bureau Syndical, qui a notamment en charge la préparation des réunions du Conseil Syndical. Il est composé de 20 élus : 1 Président, 7 Vice-Présidents, 12 membres.

Plusieurs commissions, comités et groupes de travail sont formés pour préparer le travail du Bureau et du Conseil Syndical.

Conseil Syndical

Par ailleurs, le SICTOM Nord Allier est représenté dans diverses instances :

- l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA)
- la Commission de Suivi de Site (CSS)
- l'association Amorce
- le Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- la Société Publique Locale (SPL) Allier Tri

IV - Organisation du service public de collecte et traitement

Afin d'assurer le service de collecte, le SICTOM Nord Allier dispose de 21 bennes à ordures ménagères, 2 bennes avec bras latéral, 3 véhicules ampliroll (collecte des bennes de déchèteries et des points tri) et une déchèterie mobile qui ont parcouru 661 504 km en 2019.

Toute la collecte est effectuée en régie.

Benne à ordures ménagères

Benne avec bras latéral

Véhicule ampliroll

Afin d'assurer le transport des ordures ménagères jusqu'à l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet, le SICTOM Nord Allier dispose de 2 tracteurs et 8 remorques à Fond Mouvant Alternatif (FMA).

Tracteur FMA

Remorque FMA

a) Types de collectes

Plusieurs types de collectes existent sur le territoire du SICTOM Nord Allier.

Pour les Ordures Ménagères (OM) :
- 66 communes sont collectées au porte-à-porte, au moins en partie
- 47 communes sont collectées en bras latéral, au moins en partie

Pour les emballages et papiers valorisables :
- 11 communes sont collectées au porte-à-porte, au moins en partie
- les 72 communes sont équipées de Points d'Apport Volontaire (PAV)

4 communes (Avermes, Neuvy, Yzeure et le quartier La Madeleine de Moulins) bénéficient d'une collecte de déchets verts au porte-à-porte, au moins en partie.

b) Déchets pris en charge par le service

MODE DE COLLECTE	TYPE DE DÉCHETS: Ordures Ménagères	Emballages et papiers valorisables	Verre	Déchets verts	Déchets lourds ou volumineux	Déchets dangereux
Collecte séparée	✓	✓	✓	✓		
PAV	✓	✓	✓			
Déchèterie		✓	✓	✓	✓	✓

c) Installations du SICTOM Nord Allier

Le siège du SICTOM Nord Allier se situe à Chézy.

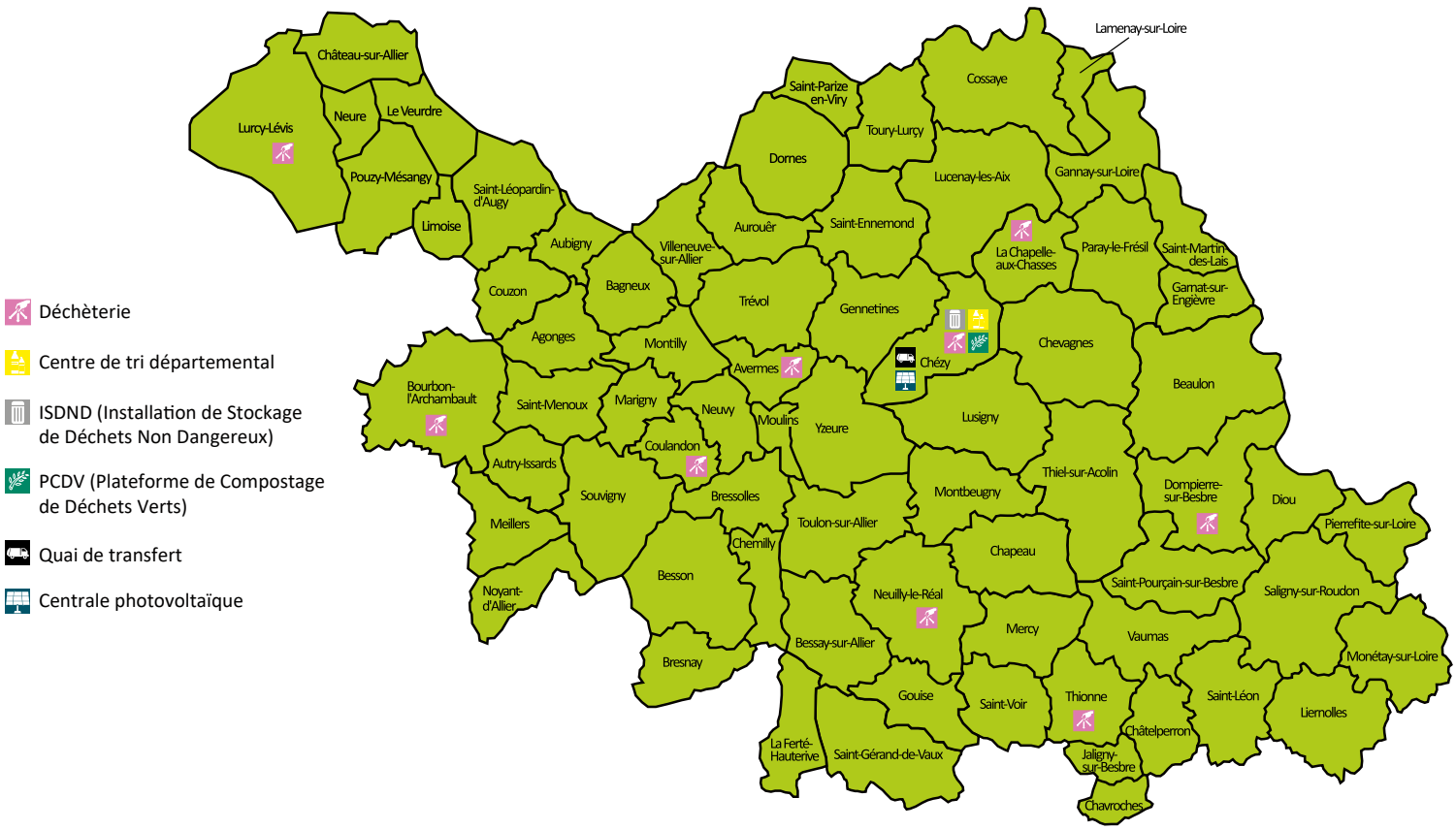

Afin de palier à la fermeture de l'ISDND de Chézy, un quai de transfert des ordures ménagères a ouvert le 16 septembre 2019. Il permet le regroupement puis le transfert (par camions semi-remorques à Fond Mouvant Alternatif) des ordures ménagères vers l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet. Une centrale photovoltaïque a également été installée sur le site de l'ancienne ISDND de Chézy.

CHAPITRE 2
INDICATEURS TECHNIQUES

I - Prévention des déchets
II - Communication : de la réduction au tri des déchets
III - Organisation de la collecte
IV - Collecte des déchets : bilan
V - Traitement des déchets : organisation
VI - Traitement des déchets : bilan
VII - Impact environnemental et impact sanitaire
VIII - Emplois dans le service déchets

I - Prévention des déchets

a) Indice de réduction par rapport à 2010

Le tonnage des ordures ménagères et assimilées produites en 2010 correspond à l'indice 100. Le calcul de l'indice pour l'année 2019 est réalisé comme suit :

$$\text{Indice 2019} : \frac{\text{Tonnage 2019 x 100}}{\text{Tonnage 2010}} = \frac{\text{49 664,95 x 100}}{\text{45 385,98}} = 109$$

L'indice 2019 est supérieur à 100, ce qui s'explique en partie par la prise en compte des tonnages collectés en déchèteries dans le nouveau PLPDMA, alors qu'ils n'étaient pas intégrés dans l'ancien PLP. Les tonnages de déchèteries augmentent d'année en année, ce qui explique la hausse de l'indice par rapport aux années précédentes.

b) Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

En 2009, le SICTOM Nord Allier a signé avec l'ADEME un accord cadre de partenariat pour un Programme Local de Prévention des déchets (PLP). Ce dernier s'est terminé en 2016. L'objectif fixé de diminuer de 7% a été atteint avec - 8,40% d'ordures ménagères et assimilées collectées.

Le Code de l'Environnement rend désormais l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) obligatoire pour toutes les structures en charge de la collecte et du traitement des déchets.

Ainsi, un nouveau PLPDMA a été adopté en juin 2019. Celui-ci permettra de :
- renforcer, planifier, mesurer une démarche de prévention déjà amorcée par le syndicat
- atteindre des objectifs de réduction en quantité et toxicité

Il est adopté sans limitation de durée. Il fera l'objet de bilans annuels et d'une évaluation plus approfondie au bout de 6 ans de mise en oeuvre.

Contrairement au précédent, celui-ci prend en compte les déchets apportés en déchèteries.
Comme le précédent, il s'inscrit dans une dynamique partenariale visant à fédérer autour d'une même préoccupation les ménages, les réseaux associatifs, les acteurs institutionnels et politiques ainsi que les acteurs socio-économiques et culturels.

Contenu du PLPDMA

Le PLPDMA du SICTOM Nord Allier se compose notamment :

✔ d'une partie diagnostic du territoire :
- descriptif du territoire : territoire concerné, données socio-économiques,
- organisation de la collecte des déchets: compétences, financement du service, gisement de déchets,
- état initial de la prévention des déchets : actions portées par la collectivité, par d'autres acteurs du territoire, relais et partenaires potentiels...
- bilan du diagnostic : atouts et faiblesses, opportunités et menaces

✔ d'une partie PLPDMA :
- gouvernance participative
- objectifs de réduction
- programme d'actions
- besoins humains, techniques et financiers
- indicateurs et modalités d'évaluation du PLPDMA
- calendrier prévisionnel 2019-2024

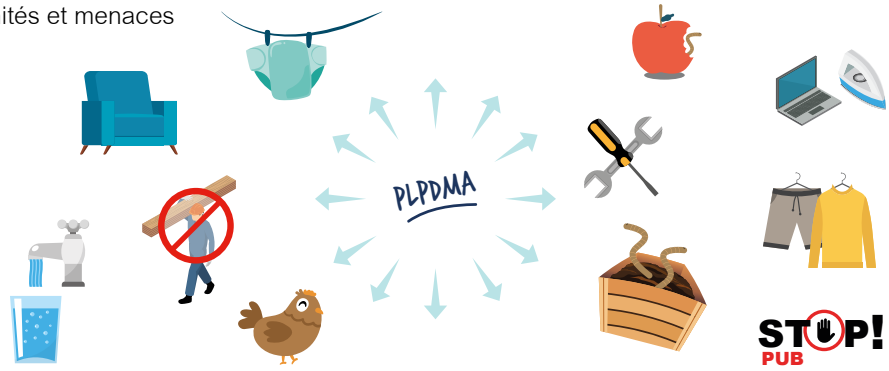

STOP! PUB

Programme d'actions

Le programme d'actions du PLPDMA est en cohérence avec plusieurs thématiques du Plan National de Prévention des Déchets (PNPD). Ainsi, 20 actions sont programmées sur 6 ans, de 2019 à 2024. Nombre d'entre elles sont en continuité du précédent Programme Local de Prévention.

Thématique PNPD	Gisement d'évitement	Action	Sous-actions
1 ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS	Biodéchets : déchets de cuisine et déchets verts de jardin	Promotion du compostage individuel, collectif et partagé	Développement du compostage collectif
			Développement du compostage sur des communes
			Poursuite du développement du compostage individuel
	Déchets verts de jardin	Promotion des alternatives au dépôt en déchèterie des déchets verts	Mise en place d'opérations de broyage
			Sensibilisation à la réutilisation des déchets verts dans le jardin
	Déchets de cuisine	Réduction des biodéchets des gros producteurs	Accompagnement des restaurateurs pour la gestion des biodéchets
			Accompagnement des équipements de restauration collective pour la gestion des biodéchets
2 LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE	Déchets alimentaires emballés ou non	Réduction du gaspillage alimentaire chez les usagers	Sensibilisation des usagers pour limiter le gaspillage alimentaire
		Réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective	Limitation du gaspillage alimentaire en restauration
3 AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS	- Mobilier - Équipements Électriques et Électroniques - Vêtements / textiles	Promotion du réemploi et de la réparation	Développement du réemploi sur les 9 déchèteries
			Soutien à la création d'une recyclerie sur le territoire
4 RÉDUIRE LES DÉCHETS DU BTP	Déchets du BTP	Réduction des déchets du BTP	Accompagnement des distributeurs pour la reprise des déchets du BTP
5 METTRE EN PLACE OU RENFORCER DES ACTIONS EMBLÉMATIQUES FAVORISANT LA CONSOMMATION RESPONSABLE	Déchets dangereux	Sensibilisation sur les déchets dangereux et leurs alternatives	
	Imprimés Non Sollicités	Réduction des Imprimés Non Sollicités dans les boîtes aux lettres	
	Bouteilles d'eau	Promotion de la consommation de l'eau du robinet	
	Couches jetables	Promotion de l'utilisation des couches lavables	
	Déchets de cuisine	Promotion de la possession de poules pour réduire ses déchets de cuisine	
6 ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS	Tous déchets	Poursuite et développement des démarches d'éco-exemplarité interne	Relance de la démarche d'éco-exemplarité interne au SICTOM Nord Allier
			Accompagnement des communes dans une démarche éco-exemplaire
		Foyers/rue témoins	Lancement d'un projet de foyers et/ou rue témoin

Bilan annuel

Le PLPDMA ayant été adopté en juin 2019, un bilan annuel n'a pas pu être effectué sur l'année 2019 car incomplète. Le second semestre 2019 a été consacré au suivi des actions déjà en cours et à la préparation des futures actions (programme d'actions).

c) Actions mises en œuvre

Dans le cadre du PLPDMA, de nombreuses actions sont mises en oeuvre tout au long de l'année, et ce depuis 2009.

Moins de déchets, c'est gagné ! SICTOM Nord Allier

Quelques exemples d'actions mises en œuvre :

- ✔ acquisition d'un broyeur à déchets verts prêté, sur demande, aux communes du territoire : prêté une fois en 2019 (Neuvy)
- ✔ développement du compostage individuel pour les particuliers : 4 434 composteurs distribués depuis 2009 - 352 en 2019
- ✔ développement du compostage collectif : 234 établissements (écoles/collèges/lycées, communes, entreprises, centre hospitalier, cantines, jardins municipaux, résidence locative, associations...) équipés d'un ou plusieurs composteurs depuis 2009 - 28 en 2019
- ✔ signature de 241 conventions de partenariat pour favoriser la réduction des déchets et le tri des emballages ménagers recyclables depuis 2013 (établissements scolaires, associations d'insertion, sportives et culturelles, centres de loisirs, communes...) - 53 en 2019,
- ✔ sensibilisation en milieu scolaire : 426 élèves en 2019,
- ✔ éco-exemplarité au SICTOM Nord Allier,
- ✔ animation d'un réseau de 36 guides composteurs,
- ✔ local de récupération à l'entrée de la déchèterie de Chézy, géré par 5 associations, qui permet aux usagers de déposer des objets pouvant encore servir : 71,44 tonnes d'objets récupérées depuis 2013 - 12,94 tonnes en 2019.

Animation compostage - Collège Dompierre-sur-Besbre

Local réemploi - Déchèterie de Chézy

PLUS D'INFOS

sur la prévention :

- ✔ www.sictomnordallier.fr, rubrique «Comment réduire mes déchets ?»
- ✔ www.facebook.com, profil «Adèle Luciole»
- ✔ Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (fin novembre)

Caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles

Une campagne de caractérisation des ordures ménagères a été réalisée en décembre 2019 par Michel NOUGARET Ingénieur Consultant.
Ces mesures avaient pour but de déterminer :

- ✔ la composition précise des ordures ménagères résiduelles (OMR)
- ✔ la proportion de fermentescibles compostables
- ✔ la proportion de déchets valorisables encore présents dans les OMR
- ✔ le potentiel de déchets évitables par des actions de prévention
- ✔ la quantité et la nature des indésirables

Cinq secteurs avec des typologies différentes ont été caractérisés :

- ✔ Centre ville (Moulins - lundi)
- ✔ Gros bourgs + pavillonnaire (Dompierre-sur-Besbre - lundi)
- ✔ Petits bourgs + rural (Dornes - mardi)
- ✔ Rural (Saligny-sur-Roudon, Vaumas - mercredi)
- ✔ Habitat collectif + professionnels (Le Plessis - jeudi)

Les résultats sont globalement assez semblables d'une typologie à l'autre, avec tout de même des écarts importants sur certaines catégories de déchets.

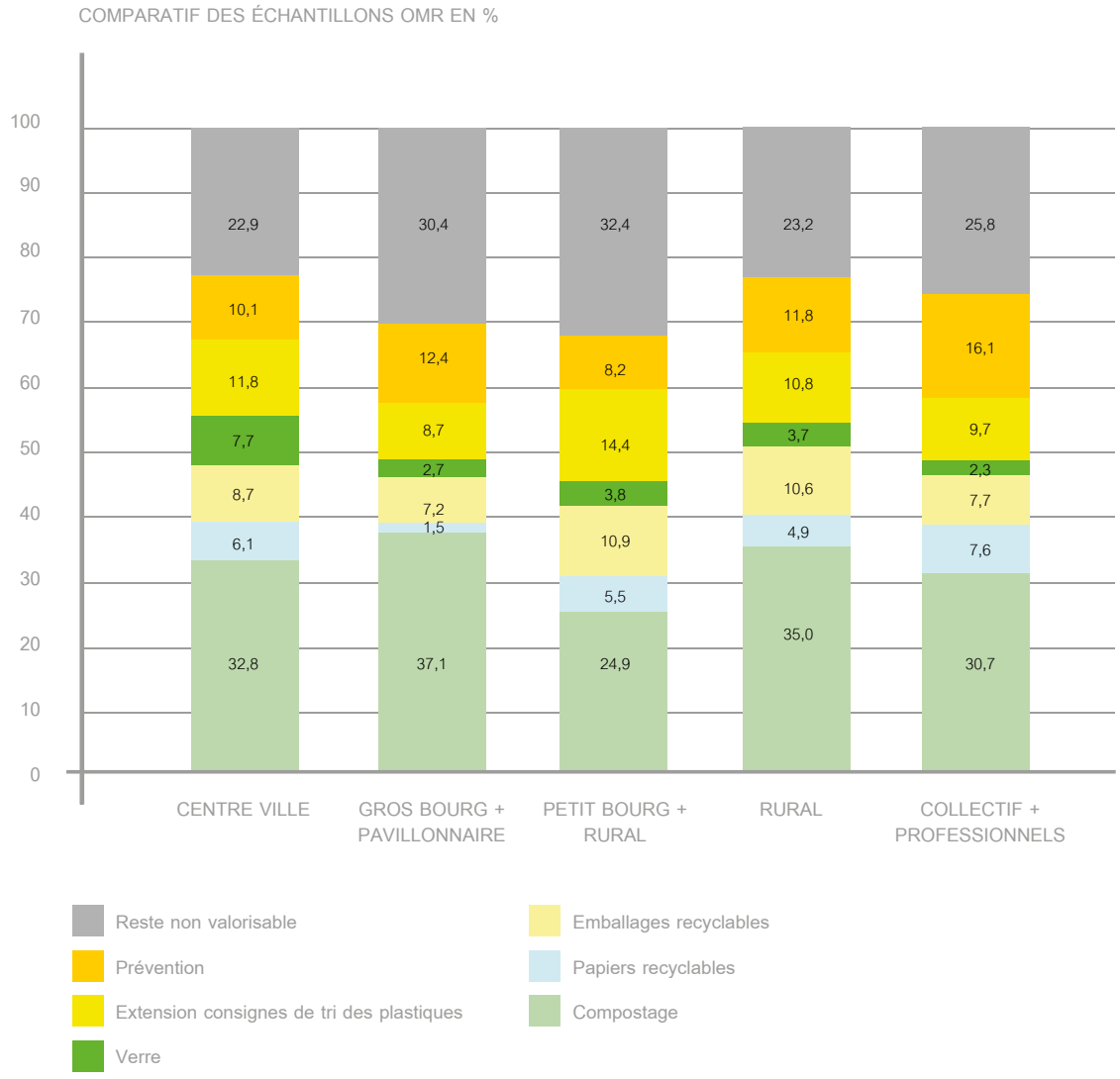

II - Communication : de la réduction au tri des déchets

a) Circuits d'information

Le SICTOM Nord Allier dispose de différents canaux pour informer les habitants sur le tri des déchets, le fonctionnement du service (prévention, collecte, traitement)... L'organisation de ces canaux, présentée ci-dessous, permet à la fois de répondre aux questions que les habitants se posent mais aussi d'aller à leur rencontre pour leur délivrer de l'information sur le service et la politique déchets.

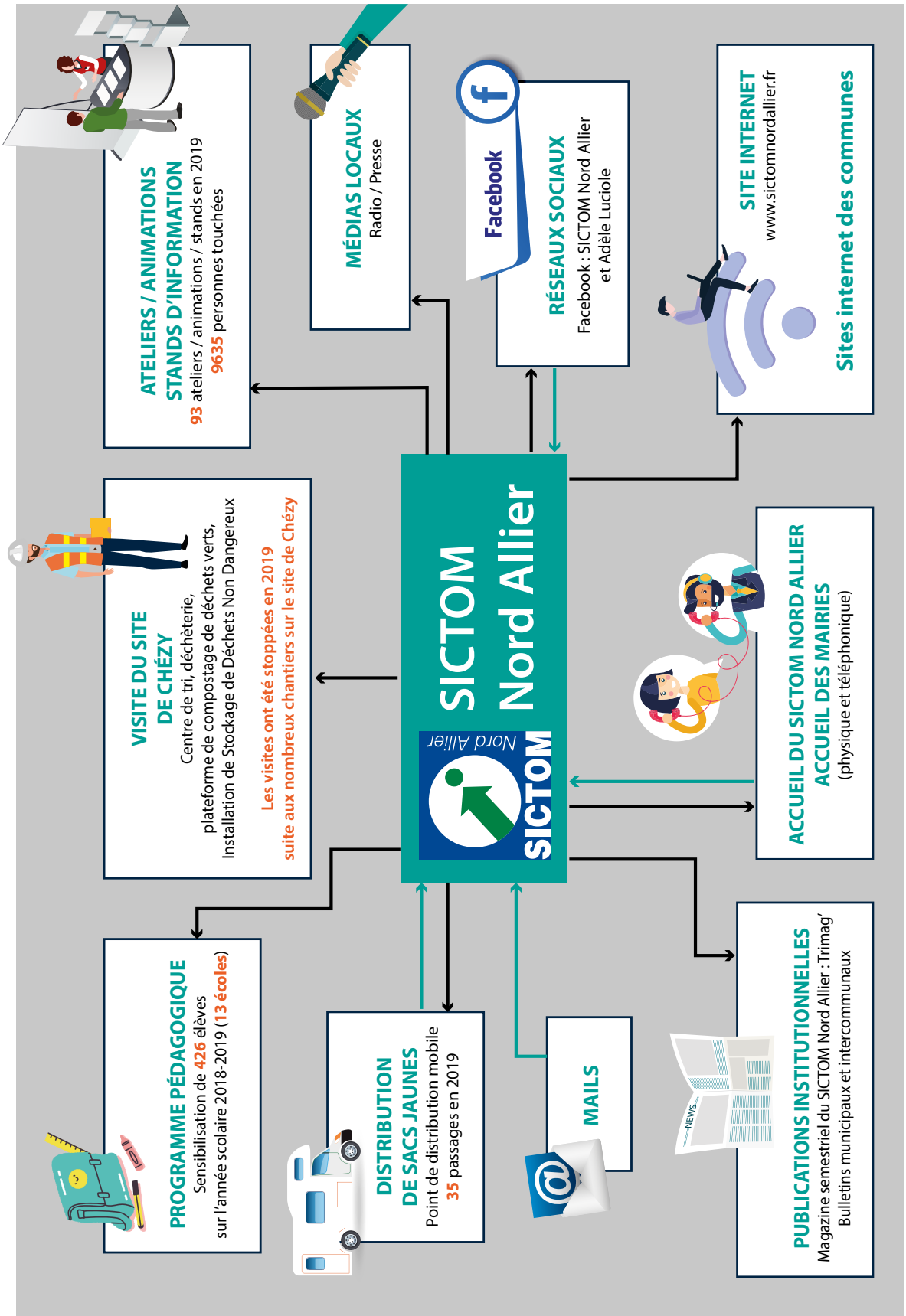

b) Outils et supports

Tout au long de l'année 2019, des documents et des expositions ont été réalisés. **Le service communication conçoit tous les supports en interne ainsi que la mise à jour du site Internet**. Seule l'impression est sous-traitée, ce qui permet une bonne réactivité.

Le TRIMAG' : journal d'information semestriel du SICTOM Nord Allier
Il a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres (Stop Pub compris) en avril et octobre 2019.

Le MATULU : journal interne mensuel
Les actualités et les projets sont ainsi présentés à l'ensemble des agents.

En plus du journal interne, le service communication, en collaboration avec les Chargés de Prévention, sensibilise les agents au rôle du SICTOM et à la gestion des déchets à l'occasion de formations sécurité.

Le site Internet du SICTOM Nord Allier : www.sictomnordallier.fr
Le site Internet a été mis à jour tout au long de l'année 2019. Il s'est également modernisé, avec une nouvelle version mise en ligne en octobre, qui propose en plus une partie blog d'Adèle Luciole et ses astuces de réduction des déchets.

Le Facebook «SICTOM Nord Allier» et «Adèle Luciole»
Mis en service en 2014 : 2 777 mentions "J'aime" et 4 753 amis sont répertoriés.

Le profil d'Adèle Luciole, ambassadrice de la prévention des déchets du SICTOM Nord Allier et reine des bons plans, apporte régulièrement son lot d'astuces pour mieux consommer et produire moins de déchets !
Plus institutionnelle, la page se veut réactive, pour que les usagers obtiennent rapidement et facilement les informations dont ils ont besoin au quotidien : infos pratiques, astuces de réduction des déchets, réponses rapides aux questions...

Autres supports d'information
Divers supports d'information sont réalisés tout au long de l'année, renseignant les usagers sur les bonnes pratiques du tri et du compostage, l'éco-consommation, un changement dans la collecte... : notes diverses aux usagers et professionnels, guides sur le tri, les déchèteries, les gestes de prévention...

Le service communication est aussi en relation toute l'année avec les médias locaux pour la diffusion d'informations.

Trimag'

Site internet

Page Facebook

Outils pour stands d'information (comptoir, kakémono, portes brochures...)

Bandeau consignes de tri - Médias locaux

III - Organisation de la collecte

Toute la collecte est effectuée en régie.

a) Pré-collecte

La pré-collecte est l'étape entre le moment où le citoyen a terminé d'utiliser un produit et le moment où celui-ci est pris en charge par la collectivité : tri à la maison, Points d'Apport Volontaire.
Une collecte au porte-à-porte existe pour les Ordures Ménagères, les emballages et papiers valorisables et les déchets verts.
L'Apport Volontaire regroupe les points tri dédiés aux emballages et papiers valorisables ainsi que les bacs de regroupement pour les Ordures Ménagères. Toutes les communes sont équipées de Points d'Apport Volontaire pour les emballages et papiers valorisables, ainsi que le verre.

	Collecte au porte-à-porte (PÀP)	Collecte en Apport Volontaire (PAV)
Nombre d'habitants desservis	75 023	84 426
Nombre de ménages desservis	35 725	40 203
Professionnels en redevance spéciale	287	sans objet

b) Équipements de la collecte en Apport Volontaire

Ordures Ménagères (OM), verre et emballages et papiers valorisables

FLUX DE DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

CONTENANTS

	Verre	Emballages et papiers valorisables	Ordures Ménagères
Nombre de contenants	328	399	2 110
Type de contenants	Colonnes	Colonnes aériennes, semi-enterrées ou enterrées	Bacs
Nombre d'habitants desservis	84 426	84 426	9 501
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 257	1 pour 212	1 pour 5

Bacs de regroupement
pour les ordures ménagères

Colonnes semi-enterrées et
colonnes aériennes
pour les emballages et les papiers

FLUX DE DÉCHETS EN APPORT VOLONTAIRE

CONTENANTS	Batteries	Bidons d'huile	Bois	Bouteilles de gaz	Cartons	Cartouches d'imprimante	DASRI *	DMS *
Nombre de contenants	3	9	10	1	9	2	14	167
Type de contenants	caisses palette	caisses palette	bennes	casier + vrac	1 benne + 1 compacteur	caisses + vrac	caisses	caisses
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 28 142	1 pour 9 381	1 pour 8 443	1 pour 84 426	1 pour 9 381	1 pour 42 213	1 pour 6 030	1 pour 506

CONTENANTS	DEA *	DEEE *	PAM * + écrans	Déchets verts		Encombrants	Ferraille	Gravats	Huile cuisine
Nombre de contenants	7	8	64	11	3	14	9	9	20
Type de contenants	bennes	bennes	caisses grillagées	bennes	plateformes	bennes	bennes	bennes	fûts
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 12 061	1 pour 10 553	1 pour 1 319	1 pour 6 030		1 pour 6 030	1 pour 9 381	1 pour 9 381	1 pour 4 221

CONTENANTS	Huile vidange	Lampes et néons	Piles	Plâtre		Pneus	Textiles	VHS	DDS *
Nombre de contenants	15	10	4	2	11	2	12	9	25
Type de contenants	colonnes	cartons spécifiques	fûts	bennes	colonnes	bennes + vrac	colonnes	caisses palette	caisses palette
Ratio du nombre de contenants par habitant	1 pour 5 628	1 pour 8 443	1 pour 21 107	1 pour 6 494		1 pour 42 213	1 pour 7 036	1 pour 9 381	1 pour 3 377

** DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux*
DMS : Déchets Ménagers Spéciaux
DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement
DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
PAM : Petits Appareils en Mélange
DDS : Déchets Diffus Spécifiques

Pour la collecte du textile, plusieurs colonnes supplémentaires sont mises à disposition des usagers sur tout le territoire du SICTOM Nord Allier par des associations (Le Relais, Emmaüs, Handi-Gène...).

c) Collecte au porte-à-porte

TYPE DE DÉCHETS COLLECTÉS AU PORTE-À-PORTE

	Ordures Ménagères	Emballages et papiers valorisables	Déchets verts
Population desservie (habitants)	75 023	45 372	18 597
Distances parcourues pour la collecte (km)	377 860	48 670	22 750

POPULATION TOTALE : 84 426 = 100 %

part desservie par la collecte au porte-à-porte en OM

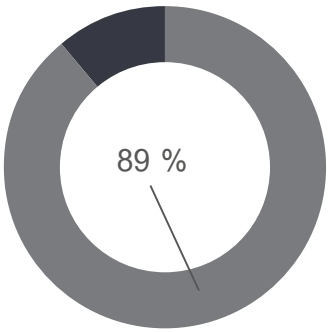

part desservie par la collecte au porte-à-porte en emballages et papiers

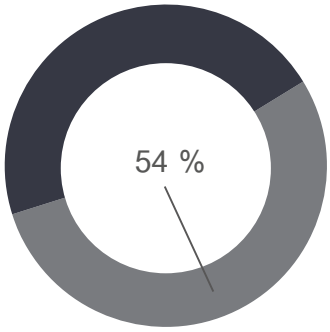

part desservie par la collecte au porte-à-porte en déchets verts

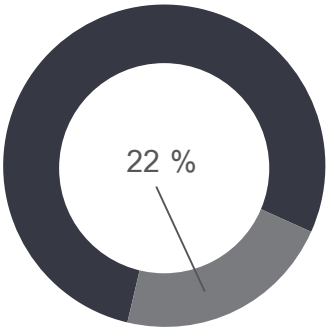

% de la population desservie

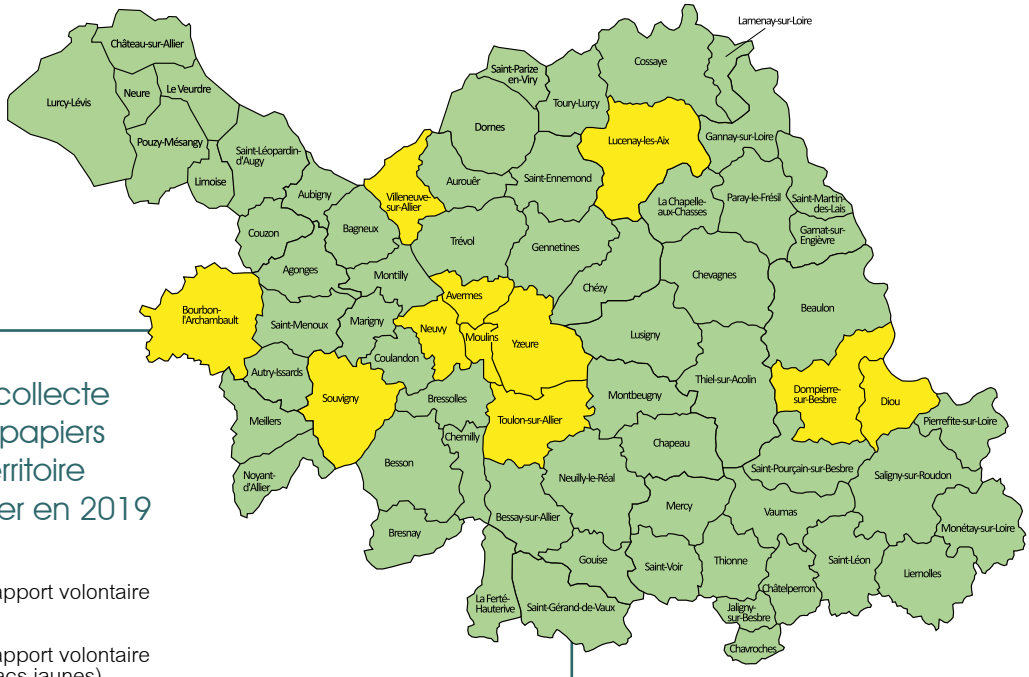

Organisation de la collecte des emballages et papiers valorisables sur le territoire du SICTOM Nord Allier en 2019

collecte sélective en apport volontaire

collecte sélective en apport volontaire et au porte-à-porte (sacs jaunes)

d) Producteurs non ménagers

Les déchets produits par les entreprises artisanales et les commerces sont collectés par les véhicules du SICTOM Nord Allier dans le cadre des circuits établis pour la collecte des déchets des ménages. Ces déchets entrent dans le champ d'application de la redevance spéciale : production de 340 litres par semaine minimum (pas de seuil maximal).

e) Fréquences de collecte

La fréquence de collecte correspond au nombre de ramassages effectués par semaine. Elle varie selon le type de déchets et la typologie du territoire.

FRÉQUENCE DE COLLECTE	TYPE DE COLLECTE				
	Emballages et papiers valorisables porte-à-porte	Emballages et papiers valorisables Apport Volontaire	OM porte-à-porte	OM Apport Volontaire	Déchets Verts
	C1 (1 fois par semaine)	C0,5 à C1 (1 fois tous les 15 jours à 1 fois par semaine)	C1 à C3 (1 à 3 fois par semaine)	C0,5 à C1 (1 fois tous les 15 jours à 1 fois par semaine)	C1 (1 fois par semaine)

f) Déchèteries

Les 9 déchèteries sont gérées par le SICTOM Nord Allier (gardiennage et collecte). Elles sont réservées aux particuliers.

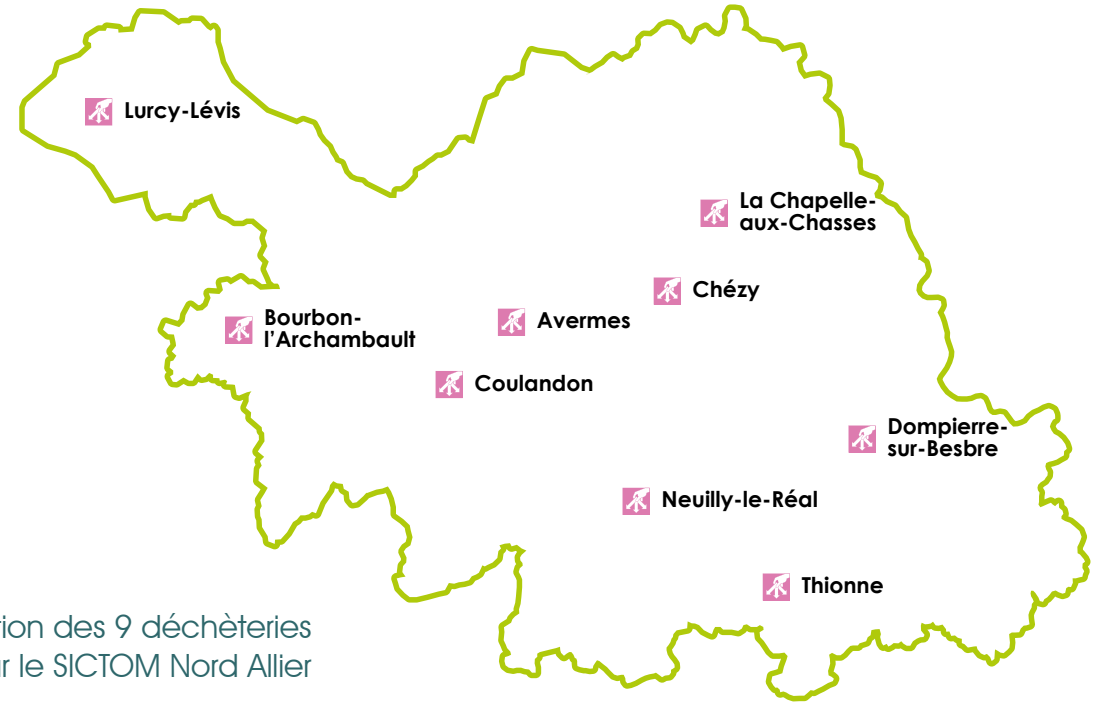

Implantation des 9 déchèteries gérées par le SICTOM Nord Allier

Une nouvelle déchèterie a ouvert à Chézy en juin 2019, en remplacement de l'ancienne. Elle est construite à plat, afin de limiter les risques de chutes et comporte une zone d'exploitation et une zone de dépôt séparées, afin d'éviter les contacts entre les véhicules du SICTOM Nord Allier et ceux des usagers.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES 9H00 - 12H30 / 13H45 - 17H30

DÉCHÈTERIES	JOURS D'OUVERTURE	TÉLÉPHONE
AVERMES	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 42 67 88
BOURBON-L'ARCHAMBAULT	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 67 09 78
CHÉZY	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 46 99 94
COULANDON	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 46 08 41
DOMPIERRE-SUR-BESBRE	mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 34 51 78
LA CHAPELLE-AUX-CHASSES	mardi, samedi	04 70 43 19 54
LURCY-LÉVIS	mardi, mercredi, vendredi, samedi	06 08 40 03 07
NEUILLY-LE-RÉAL	mardi, jeudi, vendredi, samedi	04 70 43 29 36
THIONNE	mercredi, samedi	04 70 34 77 74

(Toutes les déchèteries sont fermées les dimanches et les jours fériés)

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

LES CLASSIQUES

ENCOMBRANTS INCINÉRABLES
plastiques, bâches...

ENCOMBRANTS NON-INCINÉRABLES
tuyaux divers,
souches d'arbres...

CARTONS
vides et pliés
(sans plastique ou polystyrène)

BOIS
palettes, cagettes, meubles,
bois peint ou traité...

GRAVATS
briques, tuiles, démolition...

FERRAILLE
vélos, casseroles,
tôles ondulées

DÉCHETS VERTS
tailles d'arbres, gazon...

DÉCHETS DE PLÂTRE
plaques standards ou alvéolées,
carreaux et dalles de plafond...

TEXTILES
vêtements, peluches,
chaussures, linge...

MOBILIER (DEA)
chaises, rangements, literie,
meubles, fauteuils, tables

LES DMS

(Déchets Ménagers Spéciaux)

CARTOUCHES D'ENCRE
imprimantes, photocopieurs...

PILES
classiques, rondes,
rechargeables...

BATTERIES
voitures, scooters...

RADIOGRAPHIES

LAMPES ET NÉONS
à économie d'énergie

LES DDS

(Déchets Diffus Spécifiques)

HUILES
cuisine et vidange

PRODUITS DE BRICOLAGE
peintures, vernis, acides...

PRODUITS D'ENTRETIEN
déboucheur, soude...

PRODUITS DE JARDINAGE
engrais, désherbants...

LES DEEE

(Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

ÉLECTROMÉNAGER FROID
réfrigérateurs, congélateurs...

ÉLECTROMÉNAGER HORS FROID
lave-linge, lave-vaisselle...

PETIT ÉLECTROMÉNAGER
fers à repasser, grille-pain,
jouets électriques...

ÉCRANS
téléviseurs, ordinateurs...

En complément, une déchèterie mobile fonctionne depuis 2009. Elle se rend chaque année sur certaines communes qui ne sont pas équipées d'une déchèterie fixe : 25 passages en 2019.

10H00 - 16H00

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE MOBILE

ENCOMBRANTS
canapés, matelas, mobilier plastique...

FERRAILLE
vélos, mobiliers et sommiers métalliques...

CARTONS
vides et pliés (sans plastique ou polystyrène)

LAMPES ET NÉONS
à économie d'énergie

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
téléviseurs, ordinateurs, réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, lave-vaisselle, fers à repasser, grille-pain, jouets électriques...

DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES
Produits d'entretien véhicule, de maison (déboucheur, soude, acide...), de piscine (chlore désinfectant), produits de bricolage, décoration (peinture, vernis...), produits de jardinage (engrais, herbicides...)

AUTRES DÉCHETS SPÉCIAUX
cartouches d'encre, batteries, piles, radiographies,...

L'accès aux déchèteries est fermé aux professionnels, sauf pour le carton et la ferraille.

g) Évolutions en matière de collecte

Des études d'optimisation des collectes sont menées régulièrement afin d'améliorer le service public de ramassage et pour une meilleure maîtrise des coûts.

IV - Collecte des déchets : bilan

La population desservie par les collectes correspond à celle des 72 communes du territoire du SICTOM Nord Allier (84 426 habitants).

a) Ordures Ménagères

	QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2019	
	EN TONNES	EN KG/HABITANT
Ordures Ménagères	19 406,66	229,87
Déchets municipaux assimilables aux Ordures Ménagères	23,82	0,28
TOTAL	19 430,48	230,15

b) Collecte sélective

	QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2019	
	EN TONNES	EN KG/HABITANT
Apport volontaire : verre	2 576,38	30,52
Apport volontaire : emballages et papiers	1 449,20	17,17
Porte-à-porte : emballages et papiers	2 853,42	33,80
TOTAL	6 879,00	81,48

c) Déchets verts

	QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2019	
	EN TONNES	EN KG/HABITANT
Déchets verts collectés au porte-à-porte	1 971,12	23,35

d) Déchèteries

Les tonnages ci-dessous regroupent les déchets collectés dans les déchèteries fixes et sur la déchèterie mobile.

		QUANTITÉ COLLECTÉE EN 2019 EN TONNES
Les classiques	Bois	2 190,16
	Cartons	447,35
	Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)	640,56
	Déchets verts	6 233,20
	Encombrants	3 295,58
	Ferraille	1 194,06
	Gravats	5 043,26
	Plâtre	274,46
	Textiles	213,70
Les DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	Cartouches d'encre, batteries, piles...	132,56
Les DDS (Déchets Diffus Spécifiques)	Huiles, produits d'entretien, de bricolage, de jardinage	67,43
Les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	Lampes et néons, électroménager, écrans	771,54
Autres	Bouteilles de gaz, DASRI, pneus...	35,26
TOTAL		20 539,12

Il est à noter que l'accès en déchèteries est autorisé aux professionnels pour les cartons et la ferraille, mais leurs tonnages sont inconnus, en raison de l'absence de pesée pour ces cas particuliers.

Déchèterie à plat de Chézy

Déchèterie de Dompierre-sur-Besbre

Évolution du nombre d'entrées dans les déchèteries fixes et mobile

ENTRÉES DÉCHÈTERIES FIXES

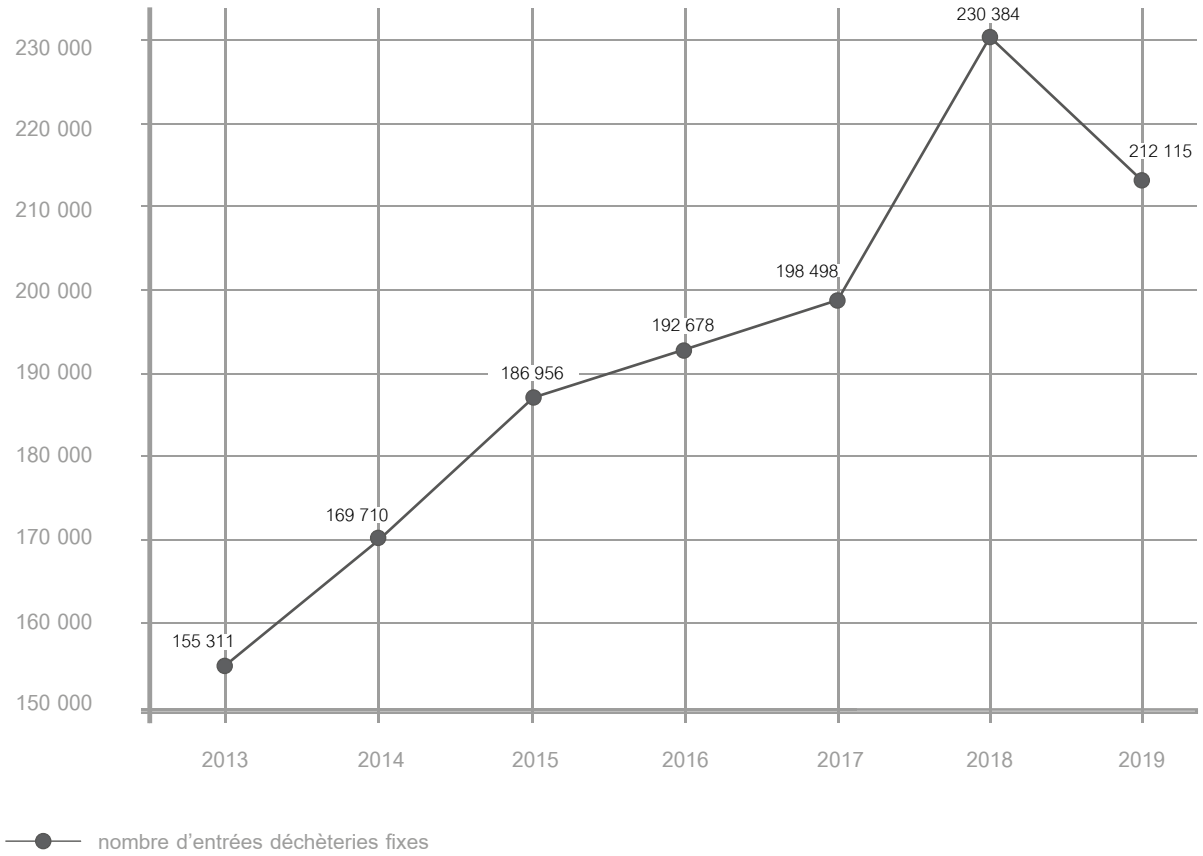

ENTRÉES DÉCHÈTERIE MOBILE

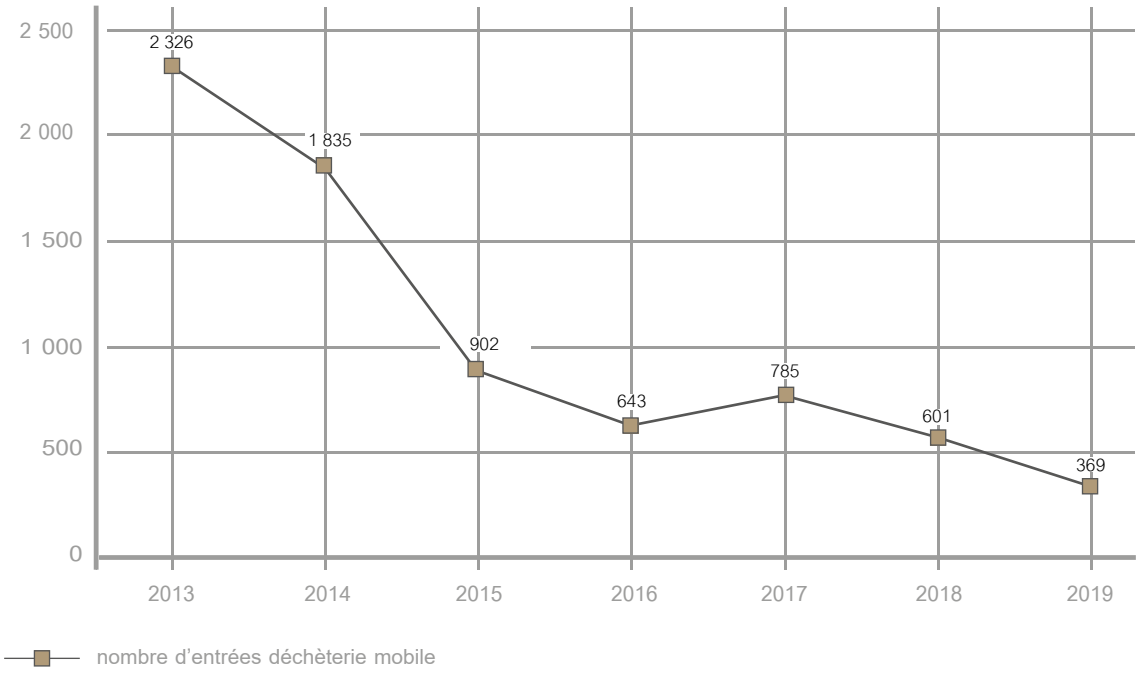

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS BANALS

(230,15 kg/hab)

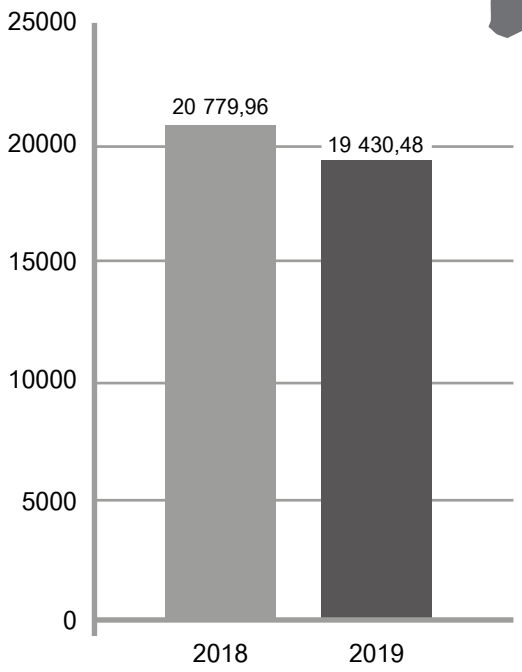

DÉCHÈTERIE

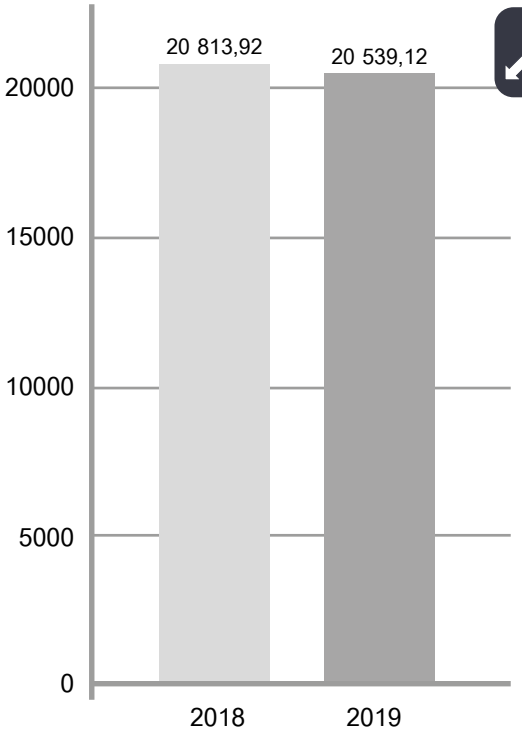

EMBALLAGES ET PAPIERS VALORISABLES ET VERRE

(91,78 kg/hab)

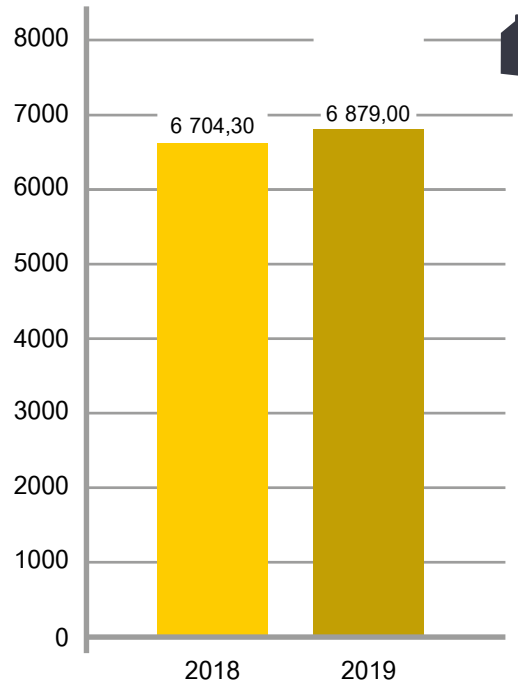

DÉCHETS VERTS AU PORTE-À-PORTE

(23,35 kg/hab)

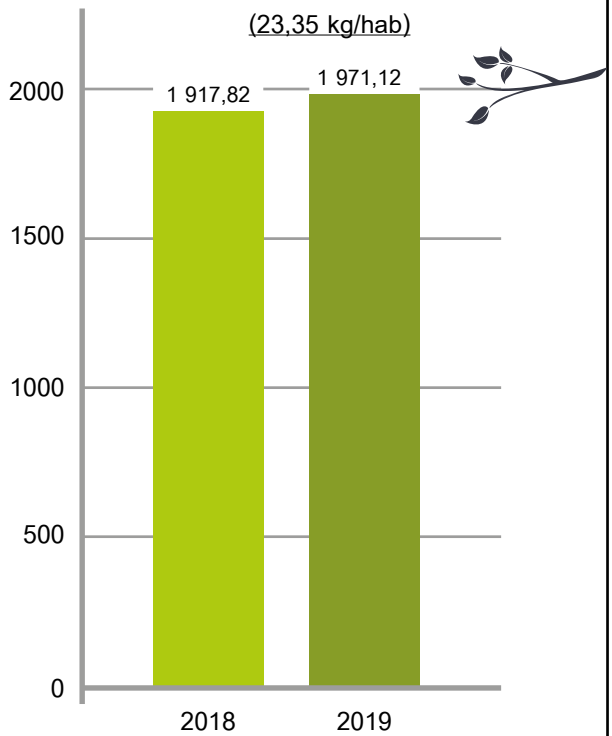

Synoptique des flux de déchets - 2019

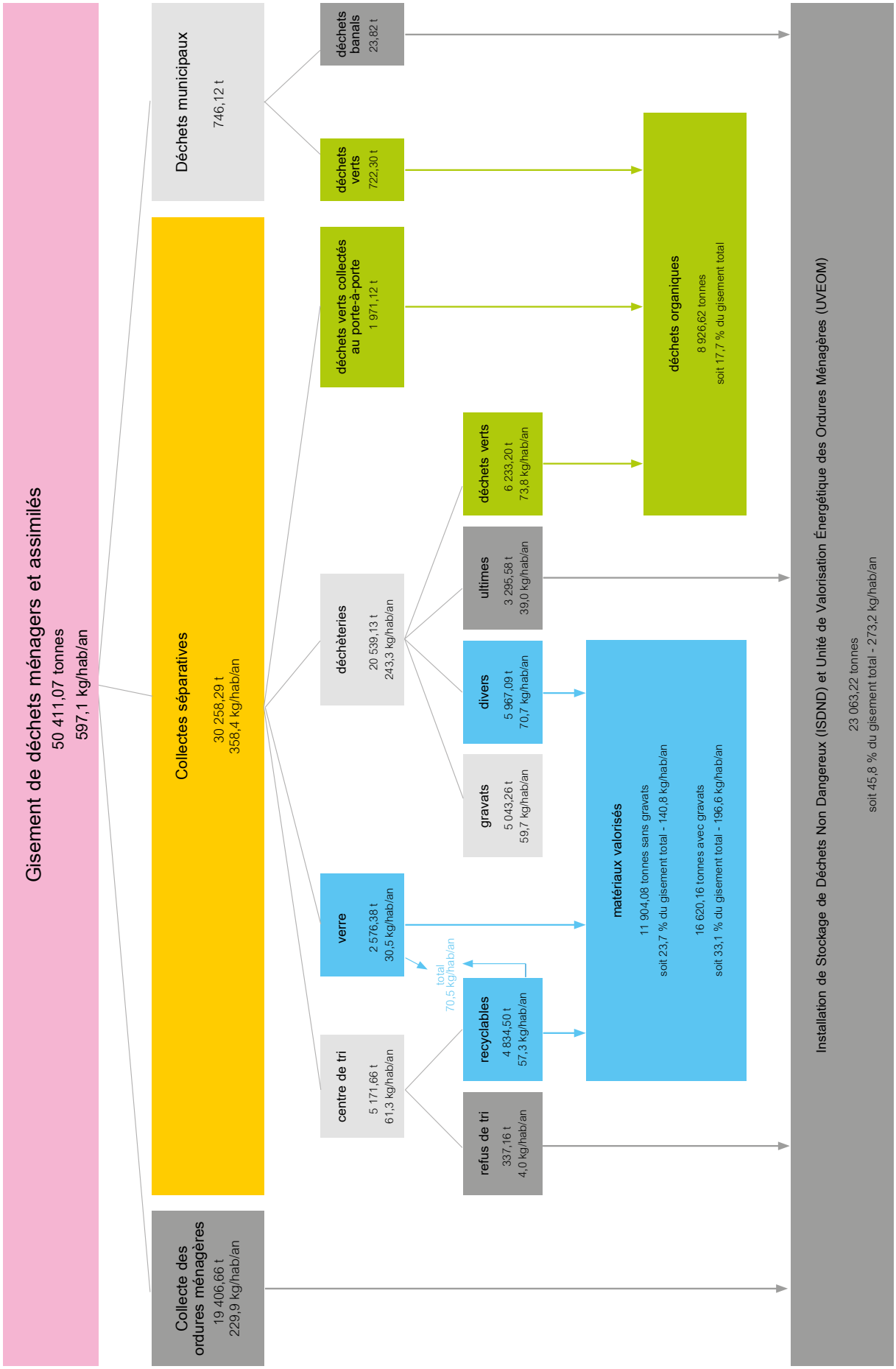

V - Traitement des déchets : organisation

a) Nature des traitements

UNITÉ DE TRAITEMENT MODE DE VALORISATION	DÉCHETS CONCERNÉS : Ordures Ménagères	Emballages et papiers valorisables	Déchets verts
Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Chézy / Enfouissement avec récupération et transformation du biogaz en énergie	✔		
Unité de Valorisation Énergétique (UVEOM) de Bayet / Incinération avec production d'énergie	✔		
Centre de tri départemental de Chézy / Tri		✔	
Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy / Compostage			✔

Définition des modes de traitement

✔ ISDND de Chézy (jusqu'au 13/09/2019) :

- Compaction des ordures ménagères au pied de mouton dans les alvéoles, puis recouvrement hebdomadaire.
- Recouvrement final des alvéoles par de l'argile et de la terre végétale.
- Valorisation énergétique du biogaz (transformation en électricité et récupération de la chaleur résiduelle).

L'ISDND de Chézy est certifiée ISO 14001 depuis 2004.
L'ISDND a fermé ses portes en septembre mais un suivi post-exploitation doit être réalisé pendant 30 ans.

✔ ISDND de Gaïa (à partir du 16/09/2019) :

- Compaction des ordures ménagères au pied de mouton dans les alvéoles
- Traitement des encombrants non incinérables de déchèteries
- Valorisation énergétique du biogaz

✔ UVEOM de Bayet (à partir du 16/09/2019) :

- Transfert des déchets depuis le quai de transfert de Chézy
- Incinération des déchets avec production d'énergie

UVEOM de Bayet

✔ Centre de tri :

- Tri mécanique des emballages et papiers (tri optique, courant de Foucault...) puis affinage à la main.
- Compaction par matière sous forme de balles.

Centre de tri - trieur

✔ Plateforme de Compostage :

- Broyage puis fermentation et maturation des déchets verts.
- Criblage puis stockage du compost sous forme d'andains avant vente aux agriculteurs.

Plateforme de compostage de déchets verts

b) Localisation des installations de traitement

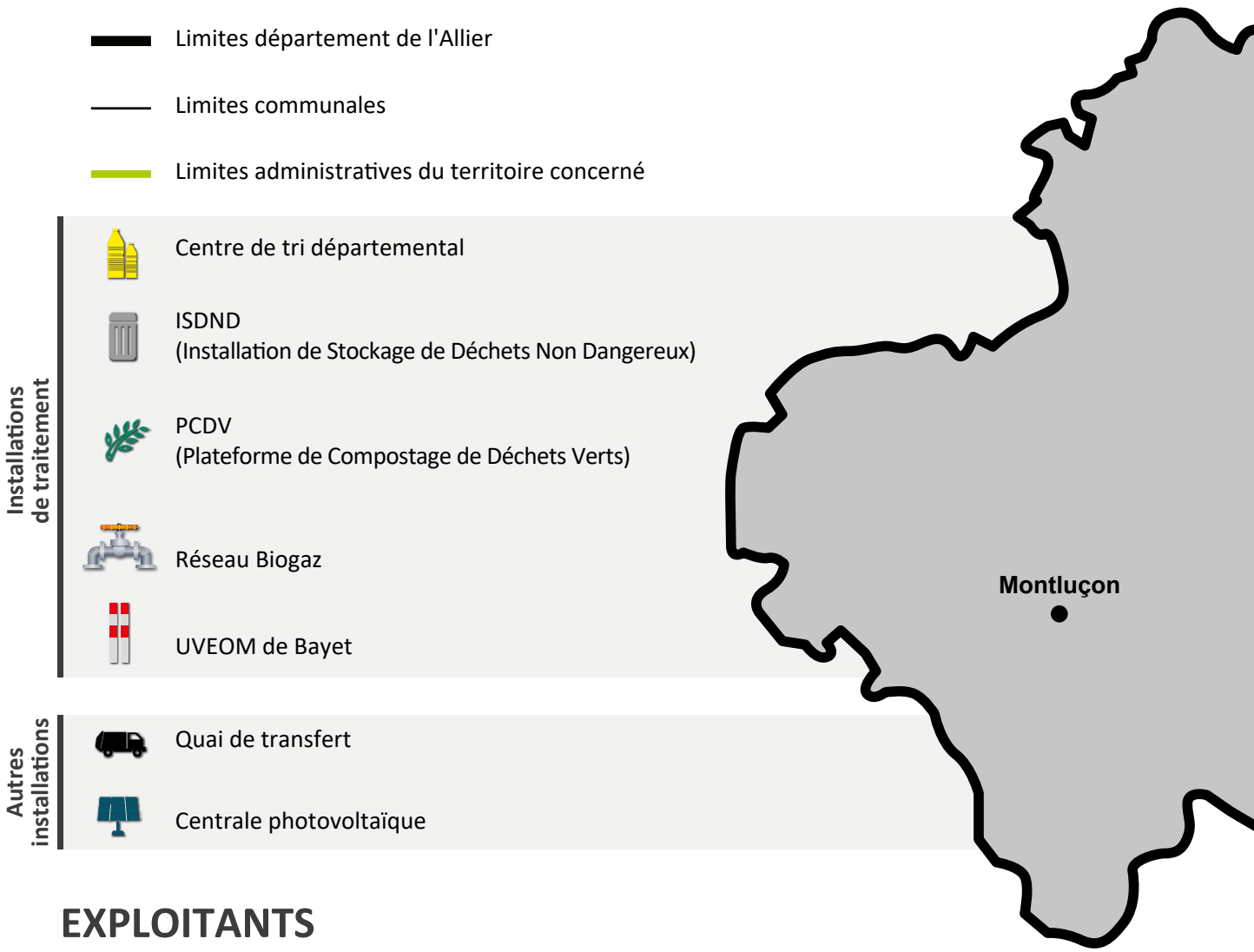

EXPLOITANTS

Centre de tri	ISDND de Chézy	ISDND de Gaïa	PCDV	UVEOM	Centrale photovoltaïque
ALLIER tri	coved	suez	suez	VEOLIA Lucane	PHOTOSOL Producteur d'énergie photovoltaïque

Sur le site de Chézy, un centre de tri départemental est venu remplacer l'ancien centre de tri le 1er mai 2019. Il est porté par la Société Publique Locale (SPL) Allier Tri, composée en 2019 des 5 collectivités du département de l'Allier en charge des déchets : le SICTOM Nord Allier, le SICTOM Sud Allier, le SICTOM de la Région Montluçonnaise, la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté et le SICTOM de Cérilly. Le centre de tri assure un tri simplifié des emballages et papiers valorisables.

Le site de Chézy accueille également d'autres nouvelles installations :
- un quai de transfert, géré en interne, et qui permet le transfert des ordures ménagères jusqu'à l'Unité de Valorisation Énergétique des ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet.
- une centrale photovoltaïque installée sur le site de l'ancienne ISDND, gérée par la société Photosol.

PLUS D'INFOS

sur le traitement des déchets :

- ✔ les rapports annuels d'activité des exploitants sont disponibles sur demande et sur Internet : COVED, Allier Tri, SUEZ Organique, Gazéo, SUEZ RV Centre-Est et Lucane.

VI - Traitement des déchets : bilan

a) Capacités et tonnages traités

a.1. Taux global de valorisation

part des tonnages valorisés

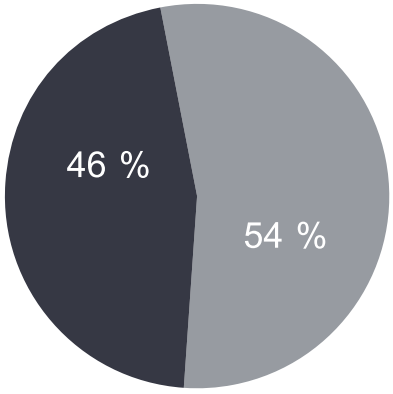

TAUX GLOBAL DE VALORISATION

Totalité des quantités collectées : 50 411,07 t = 100 %

a.2. Indice de réduction des quantités de déchets mis en Installation de Stockage

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés mis en Installation de Stockage en 2010 correspond à l'indice 100. Le calcul de l'indice pour l'année 2019 est réalisé comme suit :

$$\text{Indice 2019} : \frac{\text{Tonnage 2019 x 100}}{\text{Tonnage 2010}} = \frac{\text{23 063,22 x 100}}{\text{27 214,824}} = 85$$

Il est à noter que le tonnage 2019 comprend également les déchets envoyés vers l'UVEOM.

L'indice 2019 est inférieur à 100, ce qui s'explique en partie par la mise en place d'actions permettant la réduction des déchets enfouis (compostage, extension de la collecte de déchets verts au porte-à-porte...).

a.3. Capacités des installations

	Capacité des installations	Exploitant
Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Chézy	40 000 tonnes / an	COVED
ISDND de Gaïa	95 000 tonnes / an	SUEZ
Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet	74 000 tonnes / an	Véolia Lucane
Centre de tri de Chézy	20 000 tonnes / an	Allier Tri
Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy	12 500 tonnes / an	SUEZ Organique

a.4. Tonnages traités

	Tonnages traités en 2019	
	Tonnage total	Tonnage du SICTOM Nord Allier
Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Chézy	22 640,47 tonnes	21 344,35 tonnes
ISDND de Gaïa	92 000 tonnes / an	684,02 tonnes
Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet	64 266,49 tonnes	5 661 tonnes
Centre de tri de Chézy	15 111,45 tonnes (du 25/03 au 31/12/2019)	4 898,75 tonnes
Plateforme de Compostage de Déchets Verts de Chézy	9 113,18 tonnes	9 113,18 tonnes

Évolution des tonnages traités

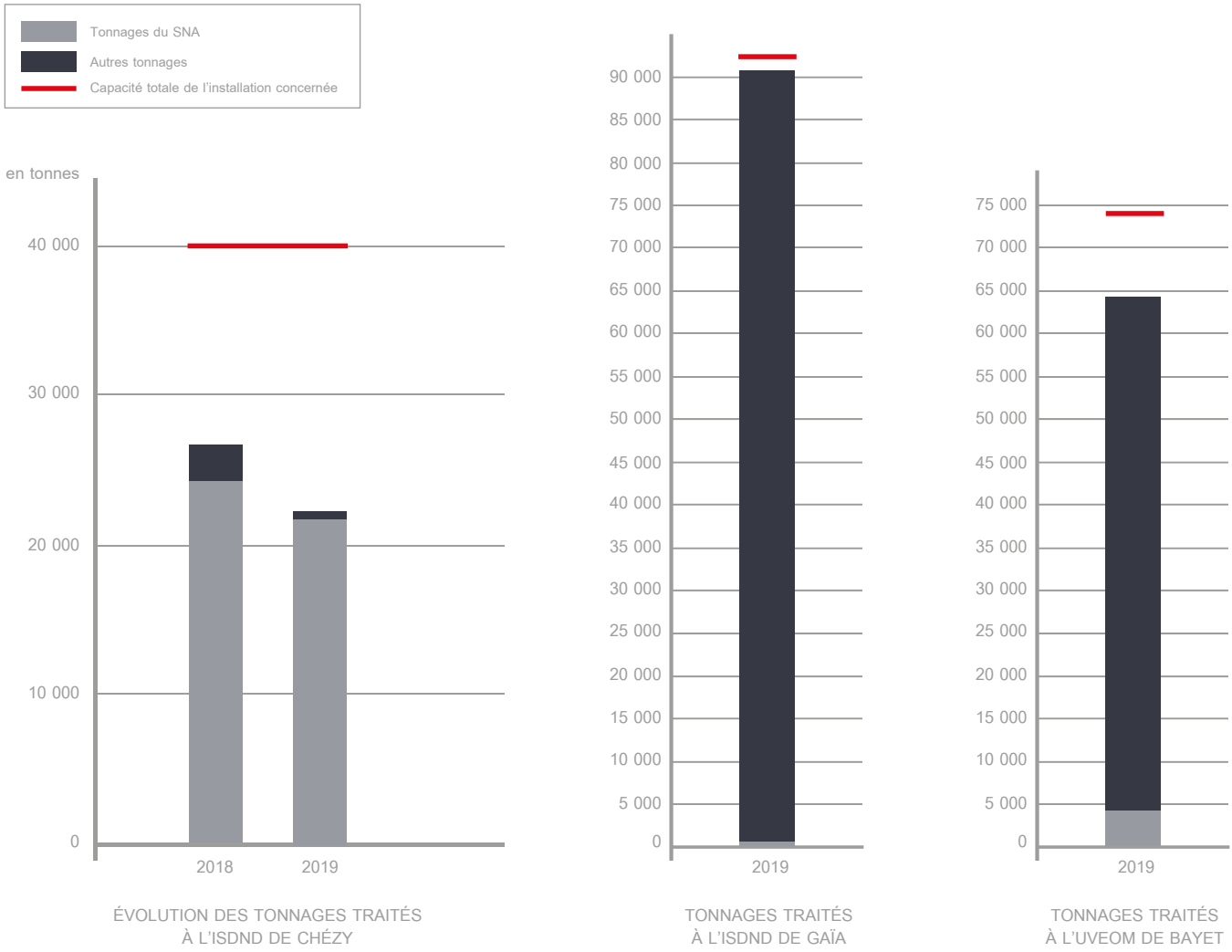

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS À L'ISDND DE CHÉZY

TONNAGES TRAITÉS À L'ISDND DE GAÏA

TONNAGES TRAITÉS À L'UVEOM DE BAYET

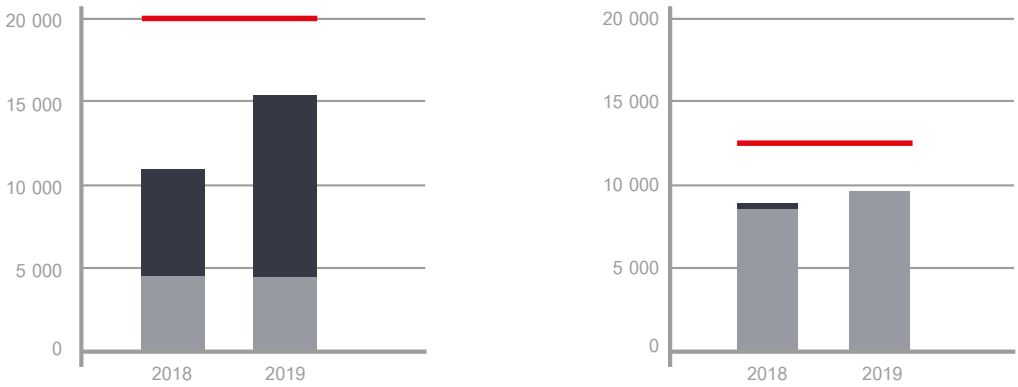

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS AU CENTRE DE TRI

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS À LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE DÉCHETS VERTS

b) Refus de tri et performances

Les refus de tri regroupent tous les déchets qui ont transité par le centre de tri mais qui ne sont pas des emballages ou des papiers, et/ou qui ne sont pas encore recyclables (mais valorisés énergétiquement) : emballages non recyclables, DEEE, ferraille, verre, cadavres d'animaux, restes alimentaires, DASRI... Ils ont été déposés à la collecte sélective par les usagers et peuvent se révéler dangereux pour les valoristes. De plus, les refus de tri induisent un surcoût de traitement.

Pour les tonnages du SICTOM Nord Allier, le taux de refus s'élève en 2019 à 6,43 %.

c) Résidus de traitement

Les lixiviats provenant de l'ISDND de Chézy sont récupérés par drains et canalisations pour lagunage sur le site de l'ISDND puis acheminés vers la station d'épuration de l'agglomération après analyses.

	Lixiviats
Quantité récupérée en 2019	23 554 m^3
Origine	ISDND
Traitement ou utilisation	Station d'Épuration (STEP) des Isles
Destination	Rivière Allier

Le biogaz est collecté et valorisé en électricité via les 2 moteurs installés par GASEO depuis 2013. Depuis 2015, la chaleur produite par les moteurs est récupérée pour chauffer les locaux du SICTOM Nord Allier, et depuis mai 2019, ceux du centre de tri départemental.

PLUS D'INFOS sur la valorisation du biogaz :

- le rapport annuel d'activité de GASEO est disponible sur demande et sur Internet.

Moteurs biogaz

VII - Impact environnemental et impact sanitaire

a) Actions pour prévenir les risques et les effets dommageables sur la santé de l'Homme et sur l'Environnement

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Chézy

- Cheminement piétonnier allant du site du SICTOM Nord Allier vers l'ISDND pour sécuriser la circulation des personnes
- Analyse des lixiviats avant envoi vers la station d'épuration

Analyse des lixiviats

Prévention qualitative

- Poursuite des contrôles de la qualité du tri

Collecte

- Nettoyage et désinfection réguliers des bennes à ordures ménagères
- Réduction des délais d'intervention pour régler tout problème de sécurité sur les véhicules de collecte
- Départ des collectes, en période hivernale, suivant des consignes plus strictes et priorisant l'état des chaussées et des trottoirs
- Départ des tournées retardé lorsqu'une vigilance orange (neige, verglas...) est en place
- Formation des chauffeurs à l'éco-conduite

Quai de transfert

Quai de transfert

- Système de cellules de détection conditionnant l'ouverture ou non des trémies de vidage

Déchèteries

Entrée déchèterie de Chézy

- ✔ Protection individuelle des agents renforcée (gants, lunettes)
- ✔ Contenants pour les batteries
- ✔ Aménagement des déchèteries de Bourbon-l'Archambault, Coulandon, Dompierre-sur-Besbre, La Chapelle-aux-Chasses, Neuilly-le-Réal et Thionne avec une entrée et une sortie distinctes, pour la sécurité des usagers et des gardiens
- ✔ Garde-corps devant les bennes de toutes les déchèteries pour réduire le risque de chute
- ✔ Nouvelle déchèterie de Chézy : système "à plat" pour limiter les risques de chutes et éviter les croisements entre véhicules du SICTOM et des usagers

Autres

- ✔ Aménagement des Points d'Apport Volontaire
- ✔ Actions et outils de communication

b) Mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité

Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Chézy

- ✔ Sensibilisation forte pour le respect des consignes de sécurité faite par l'exploitant
- ✔ Mise en place d'un protocole de sécurité par COVED et information de l'ensemble des agents de collecte

Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères (UVEOM) de Bayet

- ✔ Respect du protocole de sécurité du site par les chauffeurs se rendant sur place

Centre de tri de Chézy

- ✔ Respect du protocole de sécurité établi par l'exploitant du centre de tri : port du casque pour les chauffeurs

Collecte

Formation étudiants

- ✔ Formation du personnel contractuel (étudiants) sur la sécurité du poste de travail assurée par les chargés de prévention habilités
- ✔ Formation de 4 agents titulaires sur la sécurité du poste de travail assurée par un intervenant extérieur
- ✔ Utilisation d'un film adapté pour les formations
- ✔ Chaussures de sécurité et gants plus adaptés

Déchèteries

- ✔ Tenues de travail haute visibilité
- ✔ Mise à jour des panneaux pour l'affichage des consignes de sécurité
- ✔ Suivi des sécurités concernant l'ouverture des portes sur toutes les bennes de déchèteries

Autres

- ✔ Mise à jour du document unique et prise en compte des actions
- ✔ Port de baudriers par les agents lors de déplacements sur le site
- ✔ Signalisation au sol à destination des piétons
- ✔ Communication aux agents sur les limitations de vitesse
- ✔ Ralentisseurs en déchèterie de Chézy et avant le pont bascule
- ✔ Défibrillateur installé sur le site de Chézy

VIII - Emplois dans le service déchets

a) Différents corps de métiers

AU 31/12/2019	NOMBRE DE POSTES DANS LA COLLECTIVITÉ			
	Titulaires	Stagiaires	Contractuels	Contrats aidés (emploi avenir, CUI, CAE)
Direction Générale des Services	1			
Administration Générale / Finances (Comptabilité - Secrétariat Général - Accueil pesée)	4			
Commande Publique	2			
Ressources Humaines	2			
Communication / Prévention	5		1	
Services Techniques (Collecte - Garage - Entretien maintenance - Traitement)	77	2	5	2
TOTAL	91	2	6	2

En plus de ces effectifs, 3 agents titulaires sont en disponibilité et 1 agent titulaire est en détachement.

b) Accidents de travail

En 2019 ont été recensés :

- ✔ 17 Accidents de Travail, dont 11 avec arrêt de travail
- ✔ 17 agents concernés
- ✔ 1 018 jours d'arrêt en Accident de Travail au total sur l'année (ces jours d'arrêts de travail concernent également des accidents de travail survenus en 2018 se prolongeant sur 2019)

Le taux de fréquence des accidents de travail est de 65,20 accidents par million d'heures de travail en 2019.
En vue d'améliorer les conditions de sécurité des agents, il existe au sein du SICTOM Nord Allier :

- ✔ un document unique
- ✔ un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- ✔ des formations sécurité dispensées en interne
- ✔ 2 chargés de prévention

Le taux de gravité des accidents avec arrêt est de 6 jours d'arrêt pour mille heures de travail en 2019 (ces résultats tiennent compte des accidents survenus en 2018 se prolongeant sur 2019 et du nombre d'ETP de la collectivité).

Suite aux élections des représentants du personnel, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) a été renouvelé. L'installation des nouveaux membres (4 agents et 4 élus titulaires) s'est réalisée en juin 2019.

CHAPITRE 3
INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

I - Modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets
II - Budget, coût du service et financement
III - Structure des coûts
IV - Coût des différents flux de déchets
V - Évolution des coûts

I - Modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets

a) Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS - RESTITUTION

ANNÉE 2019	OMR	Verre	Emballages et papiers	Déchèteries	Déchets verts	Autres flux*
Fréquence	C0,5 à C3	C1	C0,5 à C1	-	C1	-
Collecte et contenants	porte-à-porte + points de regroupement (2 110 bacs)	apport volontaire (328 colonnes)	porte-à-porte + apport volontaire (399 colonnes)	apport volontaire	porte-à-porte	porte-à-porte + apport volontaire
	Collecte effectuée en régie par le SICTOM Nord Allier					
Transport	Transport effectué en régie par le SICTOM Nord Allier					
Traitement	Stockage/ incinération	-	Tri	Divers traitements	Compostage	-

** Les Autres flux regroupent les déchets des professionnels (cartons, verre BHR) et le textile.*

POPULATION DESSERVIE ET QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉS PAR LA COLLECTIVITÉ - RESTITUTION

ANNÉE 2019	OMR	Verre	Emballages et papiers	Déchèteries (hors gravats)	Déchets verts	Autres flux*	Tous flux
Population desservie	84 426 (SICTOM Nord Allier)	84 426 (SICTOM Nord Allier)	84 426 (SICTOM Nord Allier)	84 426 (SICTOM Nord Allier) + 1 362 (quote-part SICTOM de Cérilly**)	18 623 (SICTOM Nord Allier)	84 426 (SICTOM Nord Allier)	84 426 (SICTOM Nord Allier)
Tonnage	19 430	2 576	4 309	15 492 + 454	1 971	522	44 754
Kg/hab SICTOM Nord Allier	230	30	51	185	105	6	530
Kg/hab données nationales ***	210	34	48	246	non disponible	non disponible	537
Écart / ratio national	+ 9 %	- 12 %	+ 6 %	- 24 %	-	-	- 1 %

*** La quote-part du SICTOM de Cérilly correspond à un pourcentage estimé de la population de ce syndicat fréquentant la déchèterie de Bourbon-l'Archambault. Une convention fixe les modalités de refacturation des frais.*

**** ADEME - Référentiel Auvergne Rhône-Alpes des coûts 2018 de la gestion des déchets.*

b) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Nom de l'entreprise	Nature prestation	Type de contrat	Durée du contrat	Échéance	Montant annuel des prestations TTC	Évolution 2019/2018
COVED	Exploitation de l'ISDND	Marché public de prestation	3 ans, renouvelable 2 fois 1 an	31/12/2019	615 536	+ 37 %
SICTOM Sud-Allier/ LUCANE	Incinération des ordures ménagères et encombrants déchèteries	Convention d'entente	25 ans	15/09/2044	695 960	
SUEZ RV Centre Est	Enfouissement des encombrants non incinérables de déchèteries	Marché public	16 mois renouvelable 1 fois 1 an	31/12/2021	71 445	-
IHOL	Exploitation du centre de tri	Marché public de prestation	3 ans, renouvelable 2 fois 6 mois	30/06/2019	186 263	- 29 %
SPL Allier Tri	Exploitation du centre de tri départemental	Convention de service public	25 ans	04/2043	363 512	
SUEZ ORGANIQUE	Exploitation de la Plateforme de Compostage de Déchets Verts	Marché public	3 ans, reconductible 1 an	16/10/2021	245 638	- 33 %
				Total	2 178 354	+ 4 %

II - Budget, coût du service et financement

a) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service

Les chiffres sont établis à partir des comptes administratifs de l'exercice 2019 et après neutralisation des écritures comptables entre le budget principal et les budgets annexes.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Budget principal (en euros TTC)	4 722 878 €	8 787 083 €
Budget annexe collecte sélective (en euros HT)	293 780 €	773 981 €
Budget annexe CSDU (en euros TTC)	419 033 €	160 835 €
TOTAL	5 435 691 €	9 721 899 €
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES RÉELLES	15 157 590 €	

b) Coût aidé du service public et modalités de financement

	EUROS ARRONDIS	EUROS PAR HABITANT
Charges	10 644 744 €	126 €
- Produits	1 131 971 €	13 €
= coût du service HT	**9 512 773 €**	**113 €**
+ TVA acquittée	378 140 €	4 €
= coût du service TTC	**9 890 913 €**	**117 €**

FINANCEMENT	**10 386 460 €**	**123 €**
Contributions des collectivités	*9 630 408 €*	*114 €*
Redevance Spéciale	*756 052 €*	*9 €*
SURFINANCEMENT	**495 541 €**	**6 €**

Depuis septembre 2019, les OMR sont acheminées au SICTOM Sud-Allier à Bayet pour être incinérées.
Outre le coût de traitement d'incinération supérieur au coût d'enfouissement, des investissements ont dû également être réalisés à Chézy pour construire un quai de transfert et acquérir des véhicules adaptés.
C'est pourquoi, le Conseil Syndical du SICTOM Nord Allier a anticipé depuis 2016 ces augmentations de coût de service et a augmenté la TEOM, générant un surfinancement de 6 €/hab. en 2019.

III - Structure des coûts

a) Nature des charges

Postes de charges	Euros	%	Référentiel ADEME **
Charges fonctionnelles*	1 433 171 €	13 %	8 %
Charges de prévention	192 856 €	2 %	1 %
Charges de pré-collecte	246 262 €	2 %	40 %
Charges de collecte	3 583 726 €	34 %	
Charges de transport	906 984 €	9 %	9 %
Charges de traitement	4 281 745 €	40 %	42 %
Total des charges	10 644 744 €	100%	100 %

** Charges de structure + charges de communication*

*** ADEME - Référentiel Auvergne Rhône-Alpes des coûts 2018 de la gestion des déchets.*

Les principaux postes de dépenses sont la collecte (34 %) et le traitement des déchets (40 %), conformément au référentiel établi par l'ADEME.

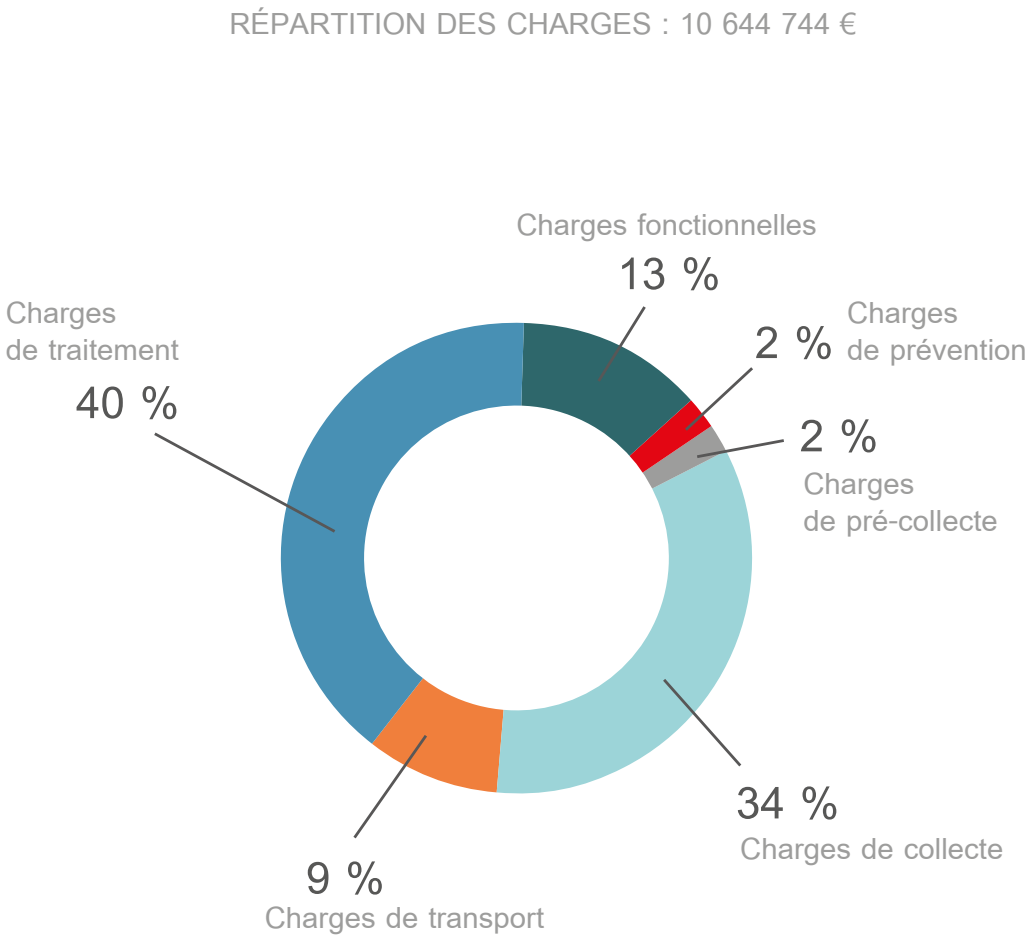

b) Nature des produits

Postes de produits	Euros	%	Référentiel ADEME **
Produits industriels, dont :	367 807 €	33 %	40 %
Vente de produits et d'énergie	*252 871 €*	*23 %*	
*Prestations à des tiers**	*60 113 €*	*5 %*	
Autres produits	*54 823 €*	*5 %*	
Soutiens	713 265 €	63 %	54 %
Aides, dont :	50 899 €	4 %	6 %
Reprises des subventions d'investissement ("amortissement")	*23 593 €*	*2 %*	
Aides à l'emploi	*27 306 €*	*2 %*	
Total des produits	1 131 971 €	100 %	100 %

** Il est entendu, par « prestations à des tiers » (terminologie matrice des coûts), les services apportés aux collectivités extérieures au territoire (participation aux frais de fonctionnement de la déchèterie de Bourbon-l'Archambault par le SICTOM de Cérilly) et les services apportés aux professionnels (cartons, verre BHR, déchets verts).*

*** ADEME - Référentiel Auvergne Rhône-Alpes des coûts 2018 de la gestion des déchets.*

Les produits issus de l'activité du SICTOM Nord Allier couvrent 11 % des charges de service.

RÉPARTITION DES PRODUITS : 1 131 971 €

Soutiens :

CITEO :	492 490 €
Eco DDS :	10 551 €
Eco TLC :	8 442 €
Eco Mobilier :	30 645 €
OCAD3E :	62 119 €

Aides :

DRASP Auvergne - emplois aidés : 27 306 €

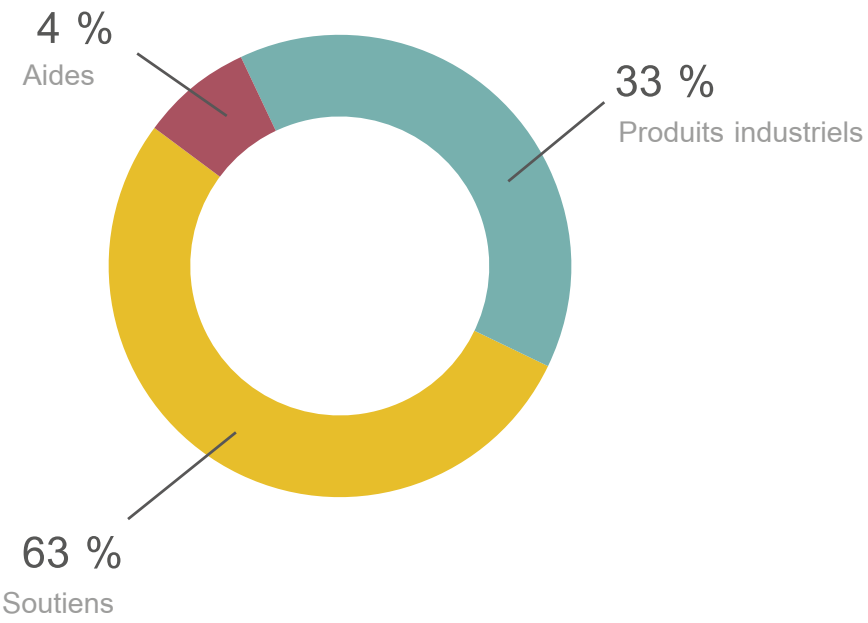

VENTES DE PRODUITS ET ÉNERGIE

Verre	Emballages et papiers	Déchets de déchèteries	Déchets verts	Autres flux	TOTAL
59 281 €	72 409 €	113 803 €	0 €	7 378 €	252 871 €

IV - Coût des différents flux de déchets

a) Part relative des flux dans le coût du service public

PART RELATIVE DU COÛT AIDÉ PAR FLUX DE DÉCHETS

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts	Autres flux	TOTAL
Coût aidé HT	5 357 790 €	101 763 €	650 771 €	2 584 118 €	326 590 €	491 741 €	9 512 773 €

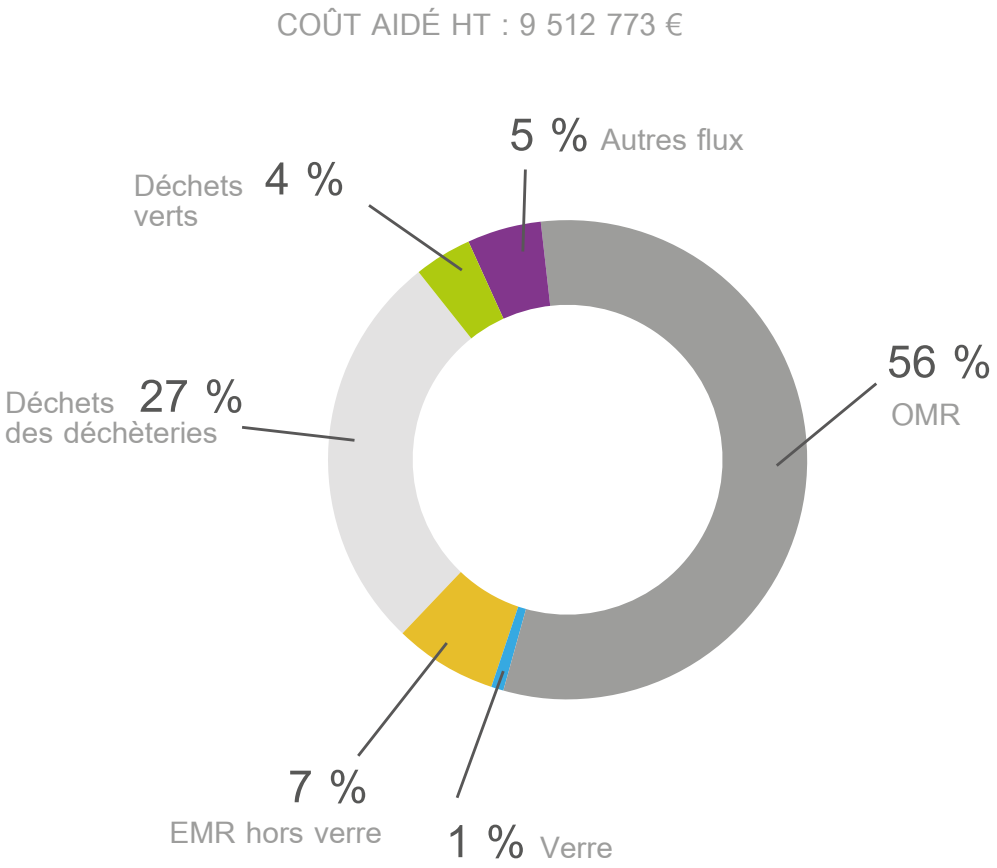

b) Couverture des charges par les produits par flux

COUVERTURE DES CHARGES PAR LES PRODUITS

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts	Autres flux	TOTAL
Total charges	5 427 525 €	177 352 €	1 277 359 €	2 882 382 €	327 188 €	552 938 €	10 644 744 €
Total produits	69 735 €	75 589 €	626 588 €	298 264 €	598 €	61 197 €	1 131 971 €
Taux de couverture	2 %	43 %	49 %	10 %	0,2 %	11 %	11 %

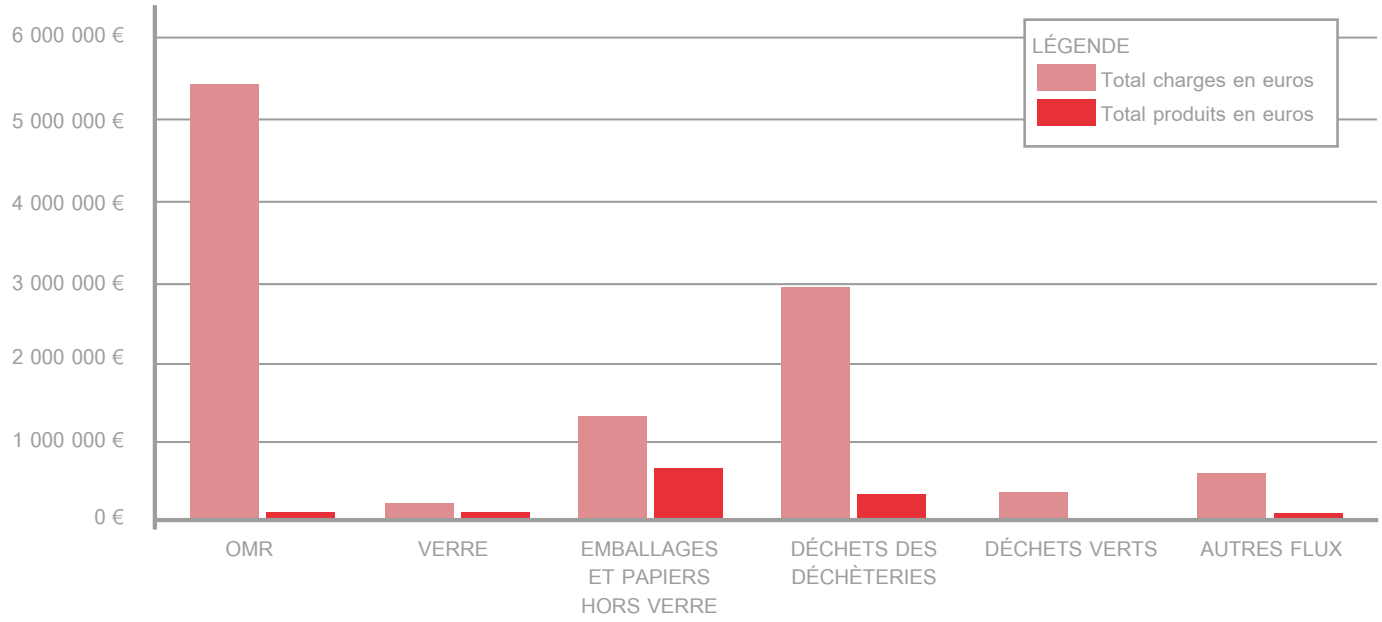

c) Coût des différents flux ramené à la tonne

PART RELATIVE DES PRODUITS PAR FLUX DE DÉCHETS

	OMR	Verre	Emballages et papiers	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Coût aidé HT (en euros / tonne)	276	40	151	167	166
Coût aidé HT (en euros / habitant)	63	1	8	31	4

La collecte sélective (Verre, emballages et papiers), coûte 109 €/tonne, alors que les OMR coûtent 275 €/tonne.
Trier coûte 7 fois moins cher (Collecte sélective = 9 €/hab., OMR = 63 €/hab.).

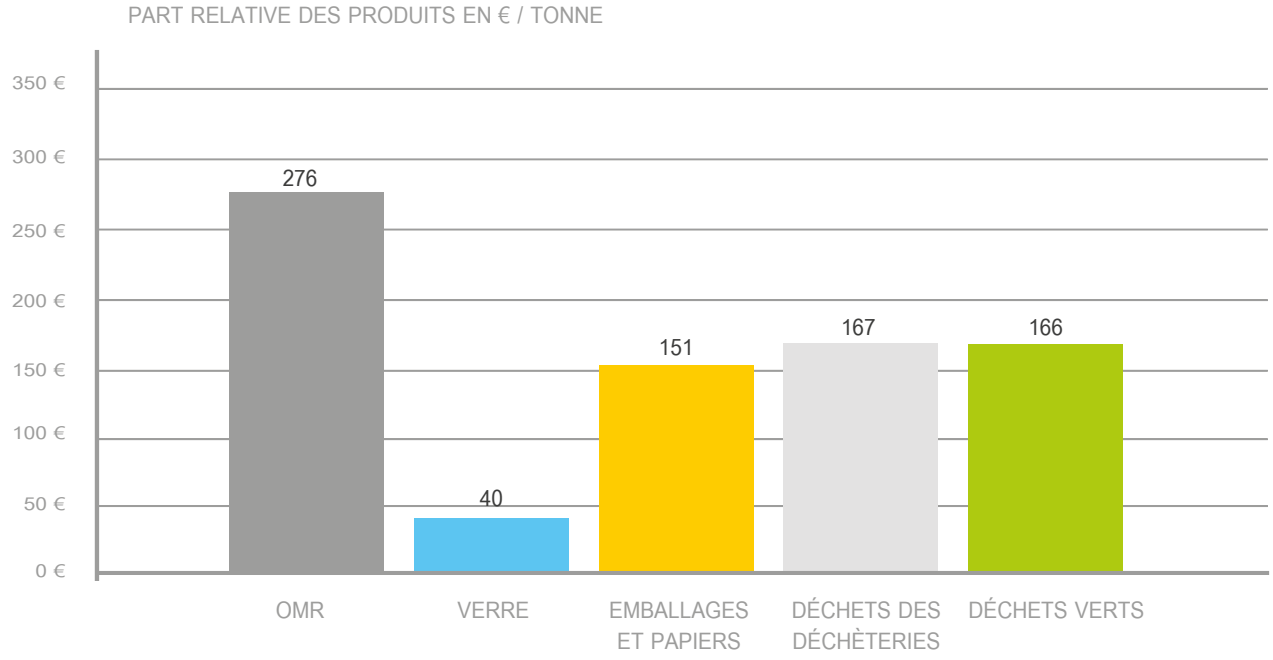

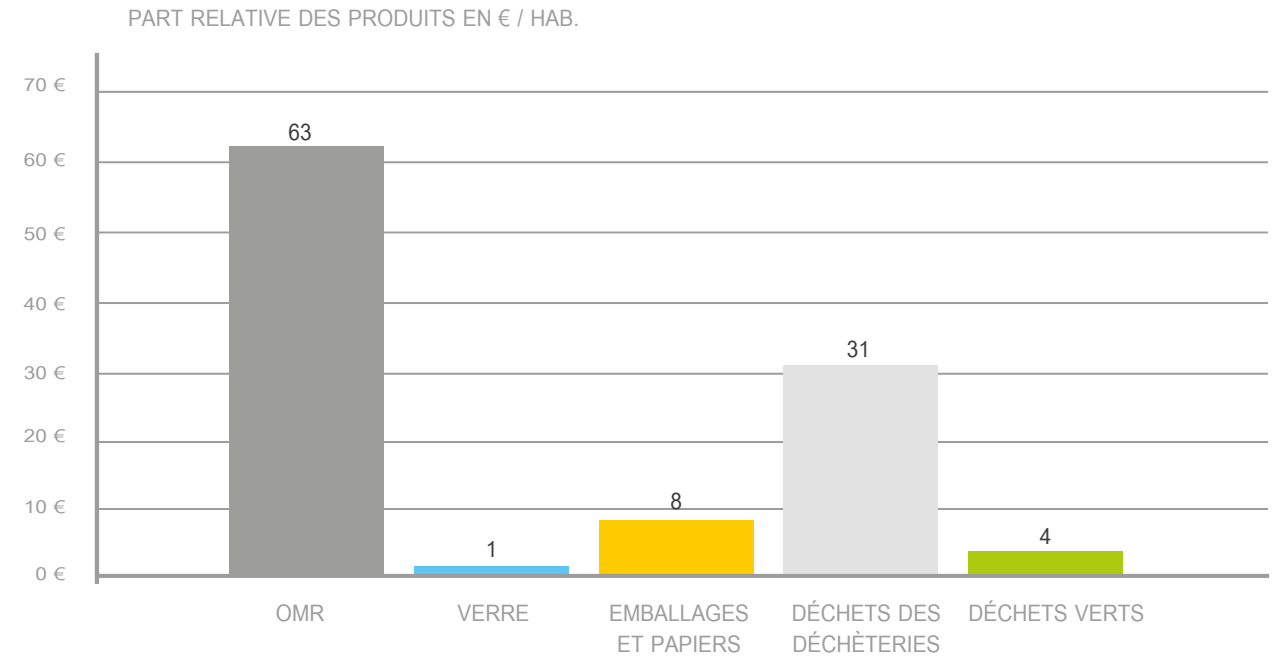

d) Répartition des charges par flux et par étape technique

COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Pré-collecte	109 930	18 147	81 710	-	36 475
Collecte	2 073 974	135 140	523 160	707 153	121 373
Transfert / Transport	269 738	416	-	636 756	-
Traitement des déchets	2 132 562	-	478 103	1 088 121	116 114

COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €/HAB

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Pré-collecte	1	0	1	-	0
Collecte	25	2	6	8	1
Transfert / Transport	3	-	-	7	-
Traitement des déchets	25	-	6	13	1

COÛT PAR ÉTAPE TECHNIQUE ET PAR FLUX EN €/T

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Pré-collecte	6	7	19	-	19
Collecte	107	52	121	44	62
Transfert / Transport	14	0	-	40	-
Traitement des déchets	110	-	111	68	59

V - Évolution des coûts

a) Évolution des coûts tous flux confondus

	Euros / habitant *
Coût aidé 2017 HT	103
Coût aidé 2018 HT	102
Coût aidé 2019 HT	113
Évolution en % (2019 / 2018)	+ 11 %

** Population totale de la collectivité*

La hausse du coût aidé tous flux confondus est principalement liée au changement du mode de traitement des ordures ménagères, ainsi qu'aux lourds investissements réalisés (quai de transfert et véhicules).

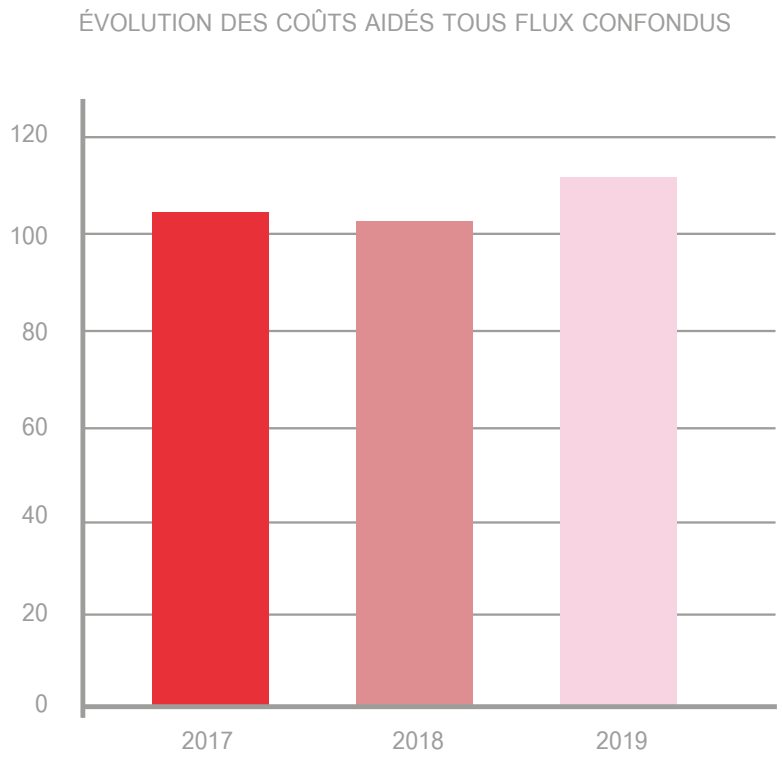

b) Évolution des coûts par flux

ÉVOLUTION DU COÛT EN €/HAB.

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Coût aidé 2017 HT	57	1	11	31	3
Coût aidé 2018 HT	55	1	10	31	4
Coût aidé 2019 HT	63	1	8	31	4
Évolution en %	+ 15 %	0 %	- 20 %	0 %	0 %

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS COLLECTÉES EN KG/HAB.

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Quantité collectée 2017	251	27	48	193	29
Quantité collectée 2018	245	29	47	188	23
Quantité collectée 2019	230	31	51	186	23
Évolution en %	- 6 %	+ 7 %	+ 9 %	- 1 %	0 %

c) Évolution des coûts par flux ramenés à la tonne

	OMR	Verre	Emballages et papiers hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts
Coût aidé 2017 HT	225	41	230	161	164
Coût aidé 2018 HT	225	35	219	165	174
Coût aidé 2019 HT	276	40	151	167	166
Évolution en %	+ 23 %	+ 14 %	- 31 %	+ 1 %	- 5 %

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ATDA : Agence Technique Départementale de l'Allier

BOM : Benne à Ordures Ménagères

CNAS : Comité National d'Action Sociale

CS : Collecte Sélective

CSDU : Centre de Stockage de Déchets Ultimes (nouvelle appellation : ISDND)

CSS : Commission de Suivi de Site

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DEEE = D3E : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DIB : Déchets Industriels Banals

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

EMR : Emballages Ménagers Recyclables

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes

ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

LTECV : Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte

NOTRe (loi) : loi relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République

OM : Ordures Ménagères

OMA : Ordures Ménagères et Assimilées

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PAM : Petits Appareils en Mélange

PÀP : porte-à-porte

PAV : Point d'Apport Volontaire

PCDV : Plateforme de Compostage de Déchets Verts

PLP : Programme Local de Prévention

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

PNPD : Plan National de Prévention des Déchets

REP : Responsabilité Élargie du Producteur

RH : Ressources Humaines

RS : Redevance Spéciale

SEDD : Semaine Européenne du Développement Durable

SERD : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

SIROM : Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères

SNA : SICTOM Nord Allier

SPL : Société Publique Locale

STEP : STation d'ÉPuration des eaux usées

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TEOMI : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

TI : Tarification Incitative

TLC : Textile Linge Chaussures

UVEOM : Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères

SICTOM Nord Allier

RD 779 - 03230 CHÉZY
Tél : 04.70.46.77.19
Fax : 04.70.44.38.87
Mail : sictomnordallier@sictomnordallier.fr
Site web : www.sictomnordallier.fr